

Intercom Bernay Terres de Normandie

Rapport développement durable 2019



Cohésion sociale



Economie locale



Energies renouvelables



Biodiversité



Epanouissement de tous

Table des matières

INTRODUCTION	3
L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE.....	5
FINALITE 1 : La lutte contre le changement climatique.....	6
1. Engager le territoire dans la lutte contre le changement climatique : le projet TEPOS (territoire à énergie positive).....	6
2. Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET	8
3. La mobilité	10
FINALITE 2 : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	14
1. Installation de ruches	14
2. La restauration des mares	15
3. Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Charentonne.....	16
4. Site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »	17
5. La trame verte et bleue ... et noire	19
6. L'épuration des eaux usées	20
7. L'animation territoriale du bassin versant de la Risle	21
FINALITE 3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	23
1. Cohésion sociale & développement durable.....	23
2. Le Projet Social de Territoire (PST) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.).....	23
3. Les actions du C.I.A.S. au travers de ses quatre champs de compétences	24
4. L'habitat.....	32
FINALITE 4 : L'épanouissement de tous les êtres humains	35
1. Sensibilisation au développement durable	35
2. Une offre culturelle pour et accessible à tous.....	36
3. Concertation citoyenne.....	37

FINALITE 5 : La transition vers une économie circulaire.....	38
1. Vers une agriculture plus durable et des circuits de proximité.....	38
2. Economie et développement durable	39
3. Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.....	39
Une collectivité qui se veut plus vertueuse dans ses pratiques internes	41
1. Cit'ergie : pour une collectivité exemplaire	41
2. Comité interservices développement durable	41
3. Label « Qualité tourisme » et développement durable	42
4. Dématérialisation des Conseils communautaires	43
5. Moyens et procédures des ressources humaines	43
6. Une flotte de véhicules plus propres.....	44
7. Vers une charte « événements écoresponsables »	44

INTRODUCTION

La cadre réglementaire du rapport développement durable

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Les modalités sont précisées dans le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable.

Le rapport « développement durable » doit donc présenter, d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publiques dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable ainsi que les orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation et d'autre part, une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la Collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action. Par conséquent, ce rapport met en perspective pour chaque collectivité le bilan de son action et les options stratégiques retenues pour les années à venir et traduites dans sa maquette budgétaire.

Ce rapport annuel permet de mesurer l'intégration continue et transversale du développement durable dans l'exercice des missions et des activités de la Collectivité et témoigne de la nécessité d'un engagement collectif pour rechercher toujours plus d'efficacité. Il offre au plus grand nombre la possibilité d'établir des liens entre les actions perçues au quotidien et les enjeux plus globaux.

Ceci doit se faire au regard des 5 finalités du développement durable, à savoir :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
4. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
5. La transition vers une économie circulaire.

Qu'est le développement durable ? C'est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le développement durable ne se réduit donc pas à la préservation de l'environnement.



Les 3 piliers du développement durable :

1er défi : Préserver l'environnement

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. La faune, la flore, l'eau, l'air et les sols, indispensables à notre survie, sont en voie de dégradation. Ce constat se traduit par la nécessité de protéger ces grands équilibres écologiques pour préserver nos sociétés et la vie sur Terre. Parmi les principaux enjeux environnementaux, les thématiques suivantes ont été identifiées :

- ✓ Economiser et préserver les ressources naturelles ;
- ✓ Protéger la biodiversité, c'est-à-dire maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes ;
- ✓ Éviter les émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique ;
- ✓ Gérer et valoriser les déchets.

2ème défi : Favoriser la cohésion sociale

C'est la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun, d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droits de l'homme, culture et patrimoine, etc. Parmi les principaux enjeux sociaux, les thématiques suivantes ont été identifiées :

- ✓ Lutter contre l'exclusion et les discriminations, c'est-à-dire respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires...), donner l'accès aux droits sociaux pour tous ;
- ✓ Favoriser la solidarité ;
- ✓ Contribuer au bien-être ;
- ✓ Valoriser les territoires.

3ème défi : Promouvoir une économie responsable

Il s'agit de concilier la viabilité d'un projet, d'une organisation (performance économique) avec des principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social. Selon ce système, le prix des biens et services doit refléter le coût environnemental et social de l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des ressources à la valorisation, en tenant compte de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation.

Les enjeux d'une économie responsable sont nombreux, souvent liés à l'un des deux autres piliers du développement durable, l'environnement et le social, voire aux deux. Voici quelques pistes identifiées :

- ✓ Développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. Ex : le commerce équitable, le microcrédit, le micro-don ;
- ✓ Répartir les richesses et les bénéfices de façon plus juste ;
- ✓ Intégrer le coût social et environnemental dans le prix des produits ;
- ✓ Chercher à développer le tissu économique local.

Les objectifs développement durable ODD

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un « agenda 2030 » pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Les 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, ...



Pour en savoir plus :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>

<https://www.agenda-2030.fr/odd/17-objectifs-de-developpement-durable-10>

Réseau des territoires durables normands

La Région, avec la DREAL de Normandie et l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie, anime le réseau normand des territoires engagés dans une démarche de développement durable afin d'impulser une dynamique d'interconnaissance de proximité.

Le réseau a été créé en 2016. Il compte 91 membres dont 23 EPCI, 54 communes, 4 PNR, 5 départements et l'ensemble des DDTM.

Il est réuni deux fois par an et co-animé par la DREAL et la Région Normandie. Les journées du réseau sont essentiellement réalisées sous forme d'ateliers d'intelligence collective pour que les collectivités puissent développer des solutions concrètes pour mener leur projet de développement durable. Chacune des journées fait le focus sur des ODD ciblés en fonction de l'actualité et des demandes des collectivités.

C'est ainsi par exemple que l'IBTN a été sollicitée pour intervenir lors de la réunion du 15 juin 2018 pour animation un atelier sur le projet TEPOS.

Communauté Normande des ODD (CNODD)

Par ailleurs, la DREAL souhaite mettre en œuvre *une communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)*, rassemblant les collectivités qui mettent en œuvre des initiatives pour répondre aux objectifs de développement durable. Cette communauté serait matérialisée par une cartographie interactive de valorisation des initiatives, d'essaimage des pratiques, ...

Sur sollicitation de la DREAL, la Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture de l'Intercom a intégré au cours de l'été 2019 le COPIL (comité de pilotage) de la CNODD, matérialisée par la mise en place de la plateforme numérique début 2020.

Lorsque la plateforme numérique sera terminée et en ligne, inscrire les actions menées par l'Intercom ajoutera une visibilité supplémentaire et permettra d'échanger avec d'autres collectivités qui œuvrent sur les mêmes thématiques.

L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE



L'intercom Bernay Terres de Normandie en quelques chiffres (au 1^{er} janvier 2019)

75 communes

57 417 habitants

924 km² ; soit 62 hab / km²

Projet de territoire « vers une ruralité d'avenir vivante, solidaire, durable et raisonnable – pour une économie forte ».

Née au 1^{er} janvier 2017, l'Intercom Bernay Terres de Normandie se devait d'écrire son projet de territoire. C'est chose faite !

Avec une démarche qui s'est voulue volontaire et participative, les orientations générales et axes politiques ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 5 juillet 2018, et complété par l'adoption le 27 septembre 2018 du « cahier des 101 actions concrètes pour 2017 – 2020 ».

Le projet de territoire se décline selon 4 axes :

-  Mailler le territoire autour d'un réseau de centre-bourg et de tiers lieux
-  Développer la solidarité, le vivre ensemble par la culture, le sport et la richesse associative
-  Valoriser et rendre attractif notre patrimoine et notre cadre de vie
-  Dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive.

Le projet social du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) 2018 - 2023

Au cœur des logiques de développement territorial, le Centre Intercommunal d'Action Sociale permet de mettre en œuvre l'action sociale reconnue d'intérêt communautaire par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et participe aux politiques du « **Agir pour mieux vivre ensemble** ». Pour se faire le projet social est la feuille de route qui guide l'action du Centre Intercommunal d'Action Sociale pour les années à venir.

Le projet social est établi à partir d'un diagnostic social résultant de 3 sources qui permettent de croiser les données statistiques, la consultation des habitants et l'analyse collective de la connaissance du territoire par un grand nombre d'acteurs de l'action sociale. Le projet social contient 3 axes stratégiques :

-  Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires,
-  L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire,
-  L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous,

Déclinés en dix objectifs stratégiques à partir desquelles 66 fiches actions ont été établies.

Le projet culturel 2019 - 2023

Pour donner plus de cohérence et mailler culturellement l'ensemble du nouveau territoire, tout en gardant cette dynamique et en associant les acteurs locaux, la nécessité de la mise en place d'un document unique, d'un Projet Culturel de Territoire est devenue évidente. Ce document regroupe les propositions d'actions faites par la population et les services culturels, en lien avec les axes stratégiques et les orientations politiques.

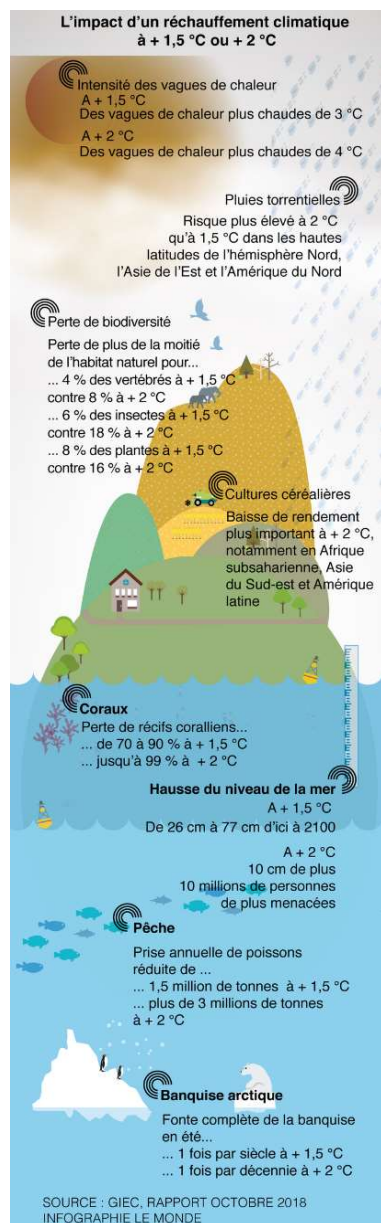
Le projet culturel 2019 – 2023 s'inscrit ainsi dans la continuité du Projet de territoire et du projet social de territoire.

Ce document stratégique de développement culturel local est le fruit d'une concertation avec les acteurs locaux, la population et les élus.

Le projet culturel se décline en 3 axes stratégiques :

-  AXE1 : développer la solidarité, le vivre ensemble, par la culture, le sport et la richesse associative
-  AXE 2 : Valoriser et rendre attractif notre patrimoine et notre cadre de vie
-  AXE 3 : Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires.

FINALITE 1 : La lutte contre le changement climatique



Le changement climatique est une réalité reconnue aujourd'hui par l'ensemble de la communauté internationale.

A l'occasion de la COP24, le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a publié, lundi 8 octobre 2018, son rapport sur « *Les impacts d'un réchauffement climatique global de 1,5°C par rapport à 2°C et les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à suivre pour limiter le réchauffement à 1,5°C, dans le cadre plus général du développement durable et de l'éradication de la pauvreté* ».

Et en France (source Ministère de la transition écologique et solidaire) ?

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/quil-faut-retenir-du-rapport-du-giec-sur-rechauffement-climatique>

En métropole, dès la période 2021-2050, les vagues de chaleur estivales deviendront plus fréquentes, plus longues et plus intenses, avec des évolutions plus marquées encore pour le quart sud-est. D'ici la fin du siècle, un épisode tel que celui de l'été 2003 deviendrait courant, voire serait régulièrement dépassé, tant en intensité qu'en durée. La France risque de connaître, d'ici 2100, des sécheresses agricoles quasi continues et de grande intensité, totalement inconnues dans le climat actuel.

Concernant les pluies extrêmes, une tendance générale se dessine avec une augmentation de leur intensité, principalement en hiver, et une extension des zones impactées notamment vers le sud-est ou les Pyrénées.

Les territoires exposés aux risques d'incendies de forêts devraient être plus étendus, couvrant une part importante des forêts des Landes et de Sologne (horizons 2040 et 2060).

Outre-mer, les simulations du climat pour le XXI^e siècle indiquent que les cyclones ne devraient pas être plus nombreux, mais plus intenses.

Seules, les émissions passées de gaz à effet de serre ne conduisent pas à un réchauffement au-delà de 1,5°C. Il est donc encore possible, du point de vue géophysique, de freiner la hausse de la température globale et de limiter les dégâts pour l'humanité et son environnement.

Les différentes options pour ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement nécessitent des transformations radicales, dans tous les secteurs de la société et dans le monde entier. Et leur mise en œuvre doit être immédiate si on ne veut pas imposer aux générations futures le recours à des techniques d'extraction du CO₂ atmosphérique risquées.

Faire de la transition énergétique et écologique une priorité pour son territoire, c'est donc vouloir œuvrer en interne comme en externe à la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Ceci passe nécessairement par la mobilisation de tous : habitants, entreprises, collectivités, ...

1. Engager le territoire dans la lutte contre le changement climatique : le projet TEPOS (territoire à énergie positive)

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – service Transition énergétique

Elu référent : Lionel PREVOST

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 3 : affirmer et mettre en œuvre une politique de développement durable : le TEPOS
-----------------------------	---	--

Objectifs de développement durable



Les motivations initiales de l'Intercom Risle et Charentonne pour entrer dans ce projet TEPOS, et confirmées par la volonté de la nouvelle Intercom Bernay Terres de Normandie de l'étendre à l'ensemble du territoire, sont principalement centrées sur les points suivants :

- Le fait d'agir localement pour contribuer à la lutte contre le changement climatique ;
- L'utilisation des ressources à notre portée notamment avec l'engagement de projets éoliens et des ressources naturelles telles que le bois et les rivières ;
- L'ouverture de nouvelles perspectives économiques compatibles avec la notion de développement durable ;
- La transversalité de la démarche (environnement, économie, transports, emploi...).

Quelques dates clés :

8 décembre 2015 : annonce par le Département que l'Intercom Risle et Charentonne est lauréate de l'appel à candidature permettant à 2 territoires eurois de bénéficier d'un accompagnement ALEC27/Département de l'Eure pour construire un programme de Territoire à Energie POSitive (TEPOS).

6 décembre 2016 : signature de la convention « *Territoires à énergie positive pour la croissance verte* » (TEPCV) par Madame la Ministre, Ségolène ROYAL, engageant les 2 territoires eurois à mettre en œuvre 12 projets structurants pour un investissement global de 873 000 €, et l'Etat à apporter son soutien à hauteur de 80%, soit un apport de 698 400 €.

28 septembre 2017 : approbation par le Conseil Communautaire de la nouvelle Intercom Bernay Terres de Normandie des objectifs TEPOS 2020, 2030 et 2050 pour l'ancien territoire Risle et Charentonne, accompagné du plan d'actions 2017 – 2020.

12 décembre 2017 : Après avoir déposé une candidature en octobre 2017, la Région Normandie annonce que l'Intercom Bernay Terres de Normandie est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire 100 % énergies renouvelables en 2040 ».

Le partenariat ainsi engagé avec la Région et l'ADEME conduira l'Intercom Bernay Terres de Normandie à construire une stratégie et un plan d'actions pour atteindre le TEPOS en 2040 pour son nouveau territoire.

Le plan d'actions TEPOS 2050 de l'Intercom Risle et Charentonne a été engagé en parallèle de la construction du plan TEPOS 2040 en élaboration avec l'appui de la Région et de l'ADEME. Les actions engagées ont été étendu au nouveau territoire dès 2017.

Parmi les actions engagées, on peut citer :

a. L'étude mobilité sur les déplacements des habitants du territoire

L'objectif est de mieux comprendre les besoins de déplacements et pouvoir les améliorer mais aussi encourager les déplacements sans voiture pour diminuer les émissions de CO₂. (cf. La mobilité ci-après)

b. La mise en œuvre d'une animation pour faciliter le développement des énergies renouvelables locales

Cette animation apporte un appui à tous ceux qui ont un projet de production d'énergie renouvelable sur le territoire (à partir d'énergie solaire ou éolienne ou de matière organique, ...) avec la possibilité d'une participation citoyenne et publique au financement et/ou à la gouvernance du projet.

Au début de l'année 2019, l'Intercom a ainsi délibéré pour participer au capital social d'une société anonyme éolienne sur les communes de Mesnil Rousset et Notre Dame du Hamel en partenariat avec le développeur Engie, les 2 communes et les partenaires associés (SIEGE 27, SIPENR et WEST ENERGIE).

Au mois d'août 2019, un appel à projet éolien a été lancé par l'Intercom avec les communes de Nassandres sur Risle et Mesnil-en-Ouche pour faire émerger des projets éoliens participatifs et citoyens sur ces 2 communes. 3 développeurs ont été retenus pour des auditions afin de présenter leurs projets. Il est prévu de choisir le développeur en fin d'année, avec lequel les collectivités co-développeront plusieurs projets.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie travaille également à faire émerger plusieurs projets privés. Dans ce cadre, des rencontres avec notamment 2 porteurs de projets ont eu lieu afin d'identifier les besoins et pouvoir faciliter l'avancement de leur projet.

Il s'agit d'un projet de méthanisation à la ferme et d'un projet de méthanisation industrielle. Concernant le projet de méthanisation à la ferme, l'Intercom a participé cette année avec le porteur de projet à une présentation au comité départemental des

énergies renouvelables afin de rencontrer les acteurs institutionnels et échanger avec eux sur les caractéristiques du projet.

c. Un plan d'approvisionnement territorial de la filière bois

Cette étude a été lancée, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Conches, pour évaluer le potentiel local de production de bois de chauffage dans un objectif de développement de chaudières collectives fonctionnant au bois.

Cette étude, réalisée par la FNCOFOR, lancée début 2018, a permis de faire un état des lieux de la production de bois sur le territoire et du potentiel des volumes utilisables en bois de chauffage, en tenant compte de l'évolution des populations en place dans les années à venir, et des différentes utilisations actuelles du bois.



En 2019, les résultats de l'étude ont été restitués en proposant une visite de la chaufferie communal d'Aube (département 28) qui a installé un système innovant permettant de diminuer drastiquement les coûts de génie civil. Il s'agit d'un système intégré qui regroupe une chaudière et un local de stockage du bois dans un caisson de type « container ».

2. Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture - service Transition énergétique

Elu référent : Lionel PREVOST

Document de référence et ODD identiques au projet TEPOS.

Un Plan Climat Air Energie Territorial ou PCAET est un **outil de planification territoriale**, à la fois stratégique et opérationnelle. Les objectifs du PCAET sont **la lutte contre le changement climatique** et **l'adaptation du territoire à ses effets**. Il prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La réduction des consommations énergétiques
- Le développement des énergies renouvelables
- L'amélioration de la qualité de l'air
- L'adaptation au changement climatique

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de créer **un territoire robuste, résilient et adapté, au bénéfice de ses habitants et de ses activités.**

La loi de transition énergétique pour la croissance verte rend obligatoire l'élaboration d'un PCAET pour tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants. Avec plus de 56 000 habitants, l'Intercom Bernay Terres de Normandie se voit donc assujettie et fait confiance à la société ekodev pour la réalisation de son PCAET.

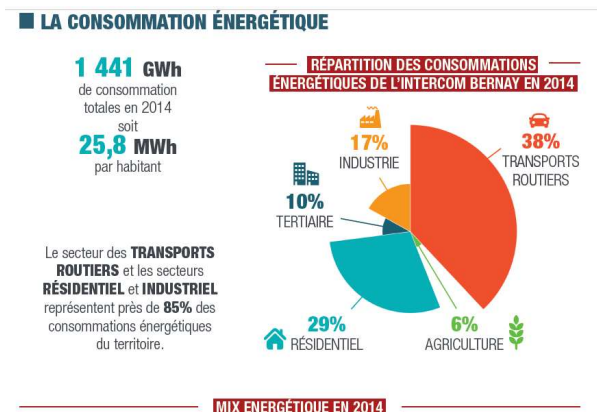
En parallèle de l'élaboration du PCAET, la collectivité réalise le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de ses activités, en collaboration avec *D&D Intelligence*.

Le PCAET est un plan soumis à une Evaluation Environnementale Stratégique (EES). L'Intercom Bernay Terres de Normandie a choisi le cabinet de conseil *Mediaterre Conseil* pour réaliser son évaluation.

Le PCAET est un document de planification de la transition énergétique à la fois territoriale et sectoriel pour les 6 prochaines années. Il comprend les éléments suivants :

- Un état des lieux des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de la production d'énergies renouvelables et des potentiels de développement ;
- Des objectifs et une stratégie à long terme pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, les polluants atmosphériques et les consommations énergétiques mais aussi adapter le territoire au réchauffement climatique et réduire sa vulnérabilité ;
- Un programme d'actions sur 6 ans ;
- Un dispositif de suivi et d'évaluation du programme.

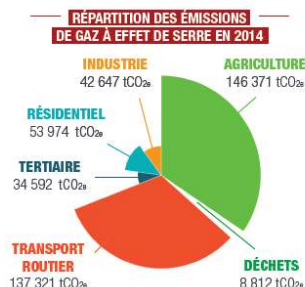
Le diagnostic du territoire en quelques chiffres :



■ LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

423 000 TONNES
de CO₂ émis en 2014
soit
7,5 TONNES
par habitant.

66%
des émissions
sont d'origine
énergétique.

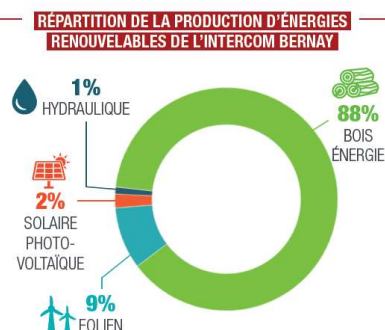


Le **SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS** et le **SECTEUR AGRICOLE**
sont responsables de **PLUS DE 65%** des émissions de CO₂ du territoire.

■ LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

155 GWh
de production
totale en 2014
soit
10,5%
des consommations

La filière **BOIS ÉNERGIE**
est la filière majoritaire
de la production d'énergie
renouvelable avec **88%**
de la production.



L'élaboration du PCAET a été menée de façon concertée avec les acteurs du territoire. A cet effet, plusieurs ateliers participatifs de travail ont été organisés et ont permis de faire émerger des propositions concrètes à inscrire dans le PCAET.

Les ateliers participatifs suivants ont été réalisés :

- Le 3 mai 2019, avec **les élus du territoire**, pour définir la stratégie globale du PCAET
- Le 27 mai 2019, avec **les agriculteurs**, pour proposer des actions sur le volet agricole et alimentaire
- Le 3 juin 2019, avec **les élus du territoire**, pour proposer des actions sur les volets :
 - Centres-bourgs et mobilité



- Patrimoine public
- Energies renouvelables
- Forêt, paysage et biodiversité
- Le 5 juin 2019 avec **les habitants**, pour proposer des actions sur les volets :
 - L'énergie dans l'habitat
 - La mobilité durable
 - L'alimentation locale
- Le 2 juillet 2019 avec **les enseignants**, pour proposer des actions sur le volet pédagogique de la transition écologique sur le territoire.

Par ailleurs, les habitants ont été sollicités pour répondre à un questionnaire pour mieux cerner leurs implications en matière de transition énergétique et recueillir leurs propositions d'actions.

Les entreprises ont également été sollicités pour répondre à un questionnaire pour connaître leurs actions en matière de maîtrise de l'énergie et de bilan carbone de leur activité et recueillir leurs souhaits et besoins en matière d'accompagnement sur la transition énergétique.

La stratégie et les objectifs définis dans le PCAET sont en adéquation avec :

- Les objectifs règlementaires nationaux fixés dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)
- La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Normandie
- Le Plan National de réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)

De plus, le PCAET intègre la volonté de l'Intercom, dans le cadre de la contractualisation avec la Région Normandie de devenir un « Territoire 100% énergies renouvelables en 2040 ».

Les objectifs 2040 :

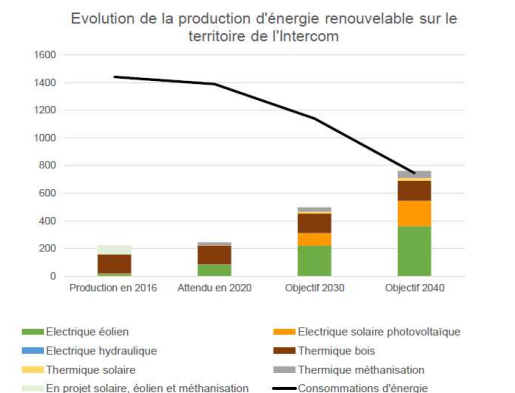
- Diviser par 2 les consommations énergétiques

**OBJECTIFS
À L'HORIZON
2040**

DIVISER PAR 2
LES CONSOMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES PAR
RAPPORT À 2012

-56% POUR LE RÉSIDENTIEL
-58% POUR LE TERTIAIRE
-16% POUR L'AGRICULTURE
-25% POUR L'INDUSTRIE
-60% POUR LES TRANSPORTS

- Neutralité carbone
- Compenser les consommations restantes par la production d'énergies renouvelables locales



Le projet de PCAET a été approuvé lors du Conseil communautaire du 14/11/2019, et a été mis en consultation auprès du public à compter du 18 novembre, pour une période d'un mois. Il a également été soumis pour avis aux instances réglementaires (Préfet de Région, MRAE, ...).

Les documents sont consultables sur le site internet : <https://bernaynormandie.fr/projet-plan-climat-air-energie-territorial-donnez-votre-avis/>

Après recueil des différents avis, le projet de PCAET pourra être adapté avant une approbation définitive au cours du 1^{er} semestre 2020.

Le plan d'actions du PCAET, pour une durée de 6 ans, comprend près de 100 actions, réparties en 7 orientations stratégiques :

N°	Orientations
1	Faire de l'IBTN une administration exemplaire
2	Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire
3	Réduire la dépendance énergétique de l'habitat
4	Un territoire 100% énergies renouvelables en 2040
5	Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique
6	Gérer durablement les filières agriculture et forêts
7	Un territoire résilient face au changement climatique

Le PCAET sera le document cadre de toutes les politiques de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, incluant ainsi le projet TEPOS, la démarche Cit'ergie, le schéma des mobilités, ...



On pourra également noter la création d'un logo spécifique « Terres de transitions » pour identifier la démarche de transition énergétique, et plus généralement de développement durable, de l'Intercom.

3. La mobilité

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – service mobilité

Elu référent : Bernard FORCHER

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 1 : Mailler le territoire autour d'un réseau de centre-bourg et de tiers-lieux	4# Favoriser les mobilités
Plan TEPOS 2017 - 2020	AXE 1 : Développer les transports durables	Action 1 : Schéma directeur des déplacements et des modes actifs Action 2 : Mission d'animation du schéma directeur



Objectifs de Développement Durable :

Identifiée comme un enjeu du territoire, la mobilité est une préoccupation de tous.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie avec 62 habitants / km² est qualifié de peu dense, avec toutes les difficultés de transport que cela implique.

a. Elaboration du Schéma des mobilités

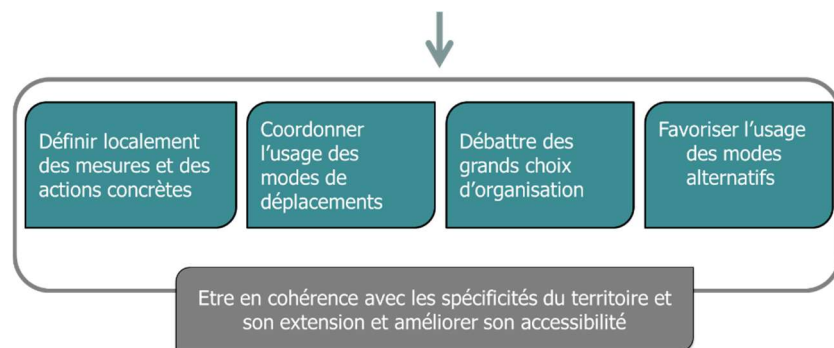
Dans le cadre du projet TEPOS (territoire à énergie positive), et de la convention TEPCV accordée par le Ministère de l'écologie, un diagnostic du territoire en matière de mobilité des personnes a été réalisé courant 2018 par le bureau d'étude INDDIGO.

A la suite, il a été décidé d'engager l'élaboration d'un schéma des mobilités.

Celui-ci s'articule avec les autres politiques de l'Intercom, que ce soit avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la démarche Cit'ergie, le projet de territoire qui a fait de la mobilité un « axe fort du développement pour permettre aux populations de se déplacer ».

Le schéma des mobilités a pour objectif de mettre en exergue les actions retenues par le comité de pilotage dans le cadre de l'élaboration du Schéma Local de Déplacements.

Le Schéma Local de Déplacements est l'opportunité pour :

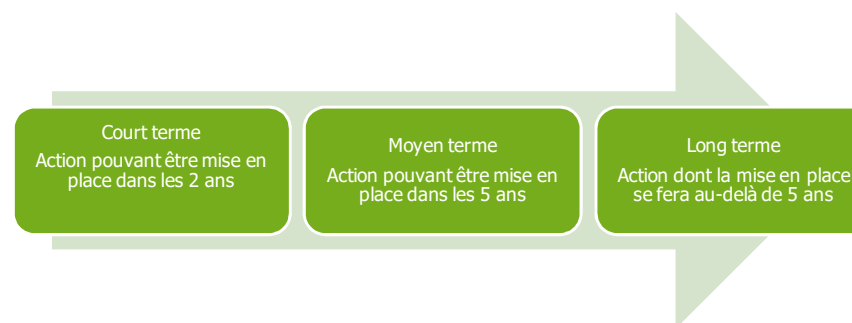


Les actions proposées et développées dans le schéma des mobilités sont issues d'un travail de diagnostic et d'échanges avec les élus et les acteurs du transport et de la mobilité. Le plan d'actions découle de la stratégie retenue et se décline en **14 actions** opérationnelles détaillée sous forme de fiches-actions, s'articulant autour de **5 thèmes** :

THEMES/ENJEUX	ACTIONS
Être acteur du changement des pratiques en matière de mobilités	Affirmer le rôle de l'Intercom comme Acteur des Mobilités Développer et soutenir les actions de mobilité en faveur des publics spécifiques Réaliser un Plan de Déplacements d'Administration et accompagner les entreprises dans la réalisation de Plan de Mobilité d'Entreprises Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions

Consolider, développer et intégrer le réseau de transports collectifs existants	Faire du train un mode de déplacement adapté aux besoins, en particulier des actifs Développer le réseau interurbain et travailler l'articulation avec le réseau urbain
Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle	Développer une approche stratégique de l'intermodalité Structurer un système de covoiturage Développer la pratique de l'autopartage
Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne	Développer un véritable maillage cyclable Structurer un réseau d'infrastructures sécurisées Proposer une offre de mobilité active à destination des touristes Développer l'écomobilité scolaire
Mettre en cohérence politique de mobilité et ambition territoriale, à toutes les échelles	Organiser le développement du territoire dans une logique de « courtes distances » Accompagner les acteurs économiques du territoire dans le développement du télétravail S'appuyer sur des espaces publics qualitatifs pour mettre en valeur les mobilités

Le plan d'actions comprend notamment la description des actions, les moyens nécessaires, le calendrier de mise en œuvre et les indicateurs retenus pour le suivi. Les mesures sont ainsi coordonnées, planifiées au niveau d'horizons temporels différents (long terme, moyen terme et court terme), cf. tableau ci-après.



Thème	N° action	Détail de l'action
Être acteur du changement des pratiques en matière de mobilités	A1	Identification des impacts de la prise de compétence Mobilité
	A2	• Poursuivre le soutien et les collaborations avec l'association Access et ses actions en faveur des « Pass Mobilités » • Organiser un évènement autour de la mobilité pendant la semaine européenne de la mobilité • Développer des partenariats avec les établissements scolaires
	A3	• Réaliser un PDA
	A4	• Mise en place d'outils de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions • Suivi du schéma des mobilités par le chargé de mission dédié
Consolider, développer le réseau de transports collectifs existants	B1	• Echanges avec les principales entreprises du territoire, la SNCF, les services de la Région, de l'EPCI et des communes concernées.
	B2	• ETUDE en vue de développer le réseau interurbain dans la partie sud du territoire, par la mise en place d'un transport à la demande (TAD)
Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle	C1	• Travailler avec la Région et les partenaires pour amplifier le déploiement d'une tarification unique en matière de transports en commun
	C2	• Démarcher des prestataires pour étudier la possibilité de mettre en place un service dédié.
	C3	• Identification des sites stratégiques et à ce titre prioritaires pour la mise en œuvre de pratiques de covoiturage
Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne	D1	• Poursuivre le développement du schéma Vélo à Bernay, et travailler les aménagements cyclables/piétons dans les centres des polarités du territoire.
	D2	• Développer la pratique du vélo et de la marche en priorité au niveau des centres-bourgs existants, aux abords des équipements publics et principaux commerces.
	D4	• Elaboration d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES). • Mise en place de ligne de Pédibus (trottibus, carapatte, etc.) et de Vélobus (buscycliste, etc.). • Action d'animation et de sensibilisation en classe sur les bonnes pratiques et les règles de sécurité en vélo. • Mise en place d'une vélo-école et passation d'un brevet cycliste/piéton. • Initiation à des ateliers de réparation vélo et de maîtrise du vélo.
Mettre en cohérence politique de mobilité et ambition territoriale, à toutes les échelles	E1	• Temps 1 /Concentrer le développement urbain dans les centralités existantes • Temps 2 /Geler les extensions résidentielles pavillonnaires en-dehors des polarités identifiées, et investir massivement dans la requalification et la réhabilitation des tissus urbains existants qui le nécessitent • Temps 3 /Organiser le territoire selon une double polarisation
	E2	Travailler avec les administrations et entreprises du territoire et le GIAB pour développer de façon significative le télétravail.
	E3	• Temps 1 /Appréhender la gestion du stationnement public par le biais de l'espace public, en déclinant les approches en fonction des parties du territoire.

Les moyens mis en œuvre par la collectivité pour réaliser son plan d'actions seront suivis annuellement au travers d'indicateurs défini pour chaque action.

Planning :

Schéma des mobilités achevé en novembre 2019.

Mise en œuvre : 2020 et suivantes

Financement :

Coût de l'élaboration du schéma (HT) : 39 075 €

Financements extérieurs à mobiliser (HT) : 24 000 € (TEPCV)

Autofinancement du maître d'ouvrage : 15 075 €

b. Plan de Déplacements Administration (PDA)

Parce que le sujet de la mobilité doit aussi être un enjeu pour la Collectivité elle-même, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a décidé de mener un Plan de Déplacements Administration.

Il s'agit d'un outil de management de la mobilité qui permet à l'administration d'intégrer et d'adopter des pratiques en faveur du développement durable. Outre l'amélioration de l'accessibilité des sites, ce plan vise à réduire les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre en encourageant l'utilisation de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

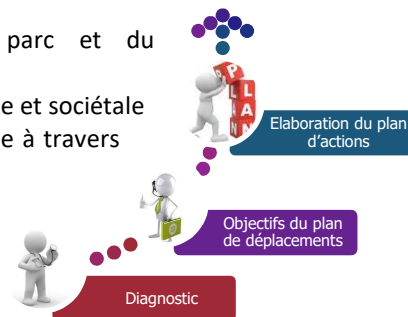
Les avantages :

Pour l'administration :

- ✓ Optimisation de la gestion du parc et du stationnement
- ✓ Amélioration de la performance sociale et sociétale
- ✓ Favorisation du dialogue social interne à travers un projet fédérateur

Pour les agents :

- ✓ Amélioration de la santé, de la sécurité et du bien-être
- ✓ Gains de temps et d'efficacité
- ✓ Réduction des frais de déplacement



Pour l'environnement :

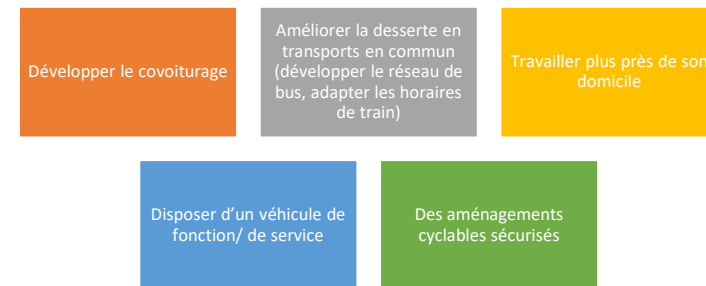
- ✓ Amélioration de la qualité de l'air
- ✓ Diminution du trafic routier, du nombre d'accidents, du bruit ambiant
- ✓ Baisse des consommations d'hydrocarbures et des émissions de gaz à effet de serre

L'élaboration du PDA de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, confiée à INDDIGO dans le cadre de l'étude mobilité, a été lancée mi 2019.

Pour la réalisation de l'état des lieux, une enquête agents a été menée en octobre 2019.

En voici les 1ers résultats (provisoires) pour les 168 agents ayant répondu :

- Des distances journalières moyennes de 23 km
- + 85 % des déplacements domicile – travail se font en voiture
- 88 % ne souhaitent pas ou peu changer de mode de déplacement
- 83 % plutôt ou tout à fait satisfaits du mode de déplacement actuel
- Leviers pour changer de mode de déplacements (selon les enquêtés) :



Le diagnostic va se poursuivre avec l'analyse de l'accessibilité des sites (au titre de la mobilité, et non de l'accès handicapés) et une analyse fine des déplacements domicile – travail.

Le rendu est attendu pour la fin de l'année 2019.

Planning :

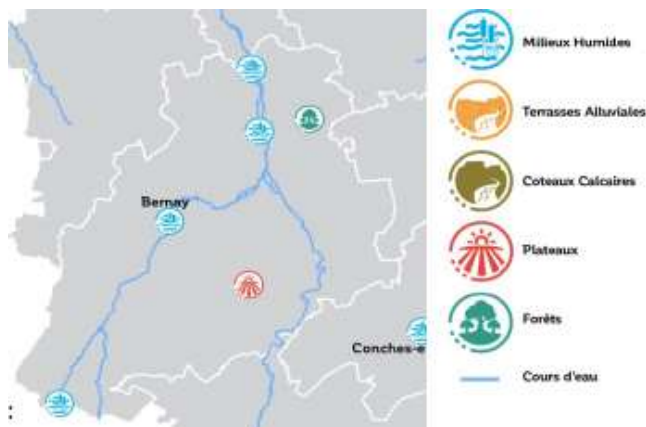
Fin 2019 restitution du diagnostic

2020 définition des objectifs, élaboration du plan d'actions et animation auprès des agents

Budget (élaboration PDA) : 4 500 € HT.

FINALITE 2 : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie est caractérisé par une partie en espaces agricoles (environ 75%, supérieur à la moyenne départementale) avec 36 % des surfaces agricoles dédiées au fourrage, contribuant à la préservation d'un paysage bocager. Ce système de bocage est un véritable atout pour le territoire autant pour le patrimoine naturel que pour l'attrait touristique.



Le territoire est également marqué par les rivières le traversant : la Risle, la Charentonne et leurs affluents. Ces vallées sont des sites exceptionnels pour la préservation de la biodiversité.

Le territoire comporte plusieurs zones Natura 2000, des ZNIEFF de type 1 et 2, et 6 ENS.

Source : Schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS), Département de l'Eure.

Ainsi, afin de préserver et restaurer ses milieux naturels, l'Intercom Bernay Terres de Normandie est engagée, ou projette de le faire, dans plusieurs actions :

- L'installation de ruches
- La restauration des mares
- Le plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) de la Charentonne et ses affluents
- Portage de l'animation du site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »
- La trame verte et bleue ... et noire
- L'assainissement des eaux usées
- L'animation territoriale du bassin versant de la Risle

1. Installation de ruches

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture

Elu référent : Lionel PREVOST

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 3 : affirmer et mettre en œuvre une politique de développement durable : le TEPOS
Projet TEPOS Plan 2017 - 2020	AXE 11 : restaurer et préserver la biodiversité	Action 30 : ruchers et animation sur l'apiculture



Objectifs de Développement Durable :

Première ouvrière de la biodiversité, l'abeille est un excellent témoin de la santé de nos écosystèmes, un pollinisateur essentiel pour la flore, l'agriculture et une alimentation humaine diversifiée et de qualité. Cependant, victime de la dégradation de notre environnement, l'abeille est en danger.

La sauvegarde de l'abeille est essentielle car l'abeille œuvre pour nous chaque jour et pose des questions essentielles pour l'avenir et les générations futures : Quelle agriculture ? Quel environnement ? Quelle relation Homme / nature ?



En partenariat avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) et avec un financement TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) du Ministère de la transition écologique et solidaire, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a installé, en 2019, 3 ruchers pédagogiques sur le territoire :

1. Au Foyer Résidence personnes âgées Serge DESSON à Beaumont le Roger (cf. photo ci-dessus)
2. Au CCRIL à la Trinité de Réville
3. Dans les jardins de la Herpinière à Plasnes

L'inauguration du rucher du CCRIL, ainsi que la signature de la charte du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® a eu lieu le 22 mai 2019 pendant la Fête de la nature et du développement durable.



Ce projet s'inscrit dans le dispositif « **L'abeille, sentinelle de l'environnement** »

La 1^{ère} récolte, en octobre 2019, a conduit à la production de 180 pots de 125g. Ils serviront de support de communication pour les animations menées en 2020 autour de la préservation de la biodiversité et du développement durable.



Budget :

Dépenses :

Pour 9 ruches (3 ruchers) : 29 320 € sur 2019 – 2020.

Recette estimée : 23 455 € (subvention TEPCV)



Les projets 2020 :

1. Dans la continuité du projet d'installation de ruchers pédagogiques, des animations seront menées et notamment pendant les APIDays, événement national, en juin 2020.
2. Devant l'appropriation des habitants du territoire sur cette thématique, l'Intercom envisage pour 2020, de reconduire une opération d'installations de ruches. Ce projet sera mis en cohérence avec le travail de la Région sur la préservation des espèces normande dont l'abeille noire, *Apis mellifera mellifera*.

Budget : 5 000 €

2. La restauration des mares

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – Service Grand Cycle de l'Eau

Elu référent : Frédéric SCRIBOT

Document de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive
SAGE Risle Charentonne	



Objectifs de Développement Durable :

a. Programme « Restaurons nos mares »

Les zones humides sont des milieux naturels riches en biodiversité et importantes dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, celles-ci ont la capacité, en cas de pluie, d'absorber l'eau, limitant le ruissellement et donc les inondations. En période sèche, elles relâchent l'eau petit à petit, alimentant les nappes d'eau souterraines et les cours d'eau. Ce sont également des lieux de fraîcheur salvateurs en cas de canicule.

Les mares font partie de ces milieux humides, d'autant plus précieuses qu'elles se situent la plupart du temps en contexte de plateau caractérisé par une agriculture à dominante céréalière. Le XX^{ème} a vu la disparition de 90 % des mares de la région ex Haute-Normandie. Les mares encore existantes constituent des refuges pour la biodiversité d'une importance capitale qu'il faut préserver.

C'est notamment pour cela que l'ex Intercom du Pays Brionnais (IPB), a engagé le programme « restaurons nos mares ». Suite à la fusion, ce programme se poursuit à l'échelle du nouveau territoire. Il intègre les trois fonctions d'une mare : biodiversité, hydraulique et paysager.

En 2019, avec l'achèvement de la 3^e tranche de l'ex IPB, ce sont 24 mares qui ont été restaurées sur la durée de l'opération.

Sur le secteur de Mesnil en Ouche, le recensement et la caractérisation des mares publiques réalisés en 2018 a permis de lancer une opération de maîtrise d'œuvre en

vue de la restauration de 9 mares sélectionnées au préalable parmi les 20 mares publiques recensées.

Durant cette année 2019, le service Grand cycle de l'eau a également poursuivi son inventaire des mares des secteurs de Bernay et Broglie. Ainsi 1 259 mares dont 37 publiques ont été inventoriées.

Chacune des mares publiques a fait l'objet d'une caractérisation et d'un inventaire faune-flore réalisés par le service Grand cycle de l'eau. 14 mares ont ainsi été sélectionnées en vue d'une restauration dans les années à venir.

Financement 2019 – 2022 :

Budget estimé (HT) : 1 500 000 €

Financements extérieurs à mobiliser (HT) : 915 200 €

Autofinancement maître d'ouvrage : 584 800 €

b. Lutte contre les plantes invasives

En 2019, trois interventions d'arrachage du myriophylle du Brésil ont été réalisées sur la mare de la Thibouvière à Saint Pierre de Cernières. Ces travaux ont été réalisés par la brigade du Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine sur demande de l'Intercom Bernay Terres de Normandie afin de retirer cette plante envahissante. En effet le myriophylle du Brésil fait partie de la grande famille des plantes invasives qui peuvent par leurs capacités de prolifération envahir la totalité d'une mare au détriment de la flore locale.

c. Appel à projet Mar'haie du Département de l'Eure :

En parallèle de l'opération « restaurons nos mares » menée par l'Intercom, le Département de l'Eure a lancé cette année un appel à projet « Mar'haie » afin d'aider les communes de moins de 2 000 habitants à restaurer des mares et des haies communales.

5 communes de notre territoire ont eu l'honneur d'être sélectionnées dans le cadre de ce projet. Les lauréats sont les communes de La Neuville du Bosc, le Plessis Sainte Opportune, Barquet, Ferrière Saint Hilaire, et Saint Agnan de Cernières.

3. Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Charentonne

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – Service Grand Cycle de l'Eau

Elu référent : Frédéric SCRIBOT

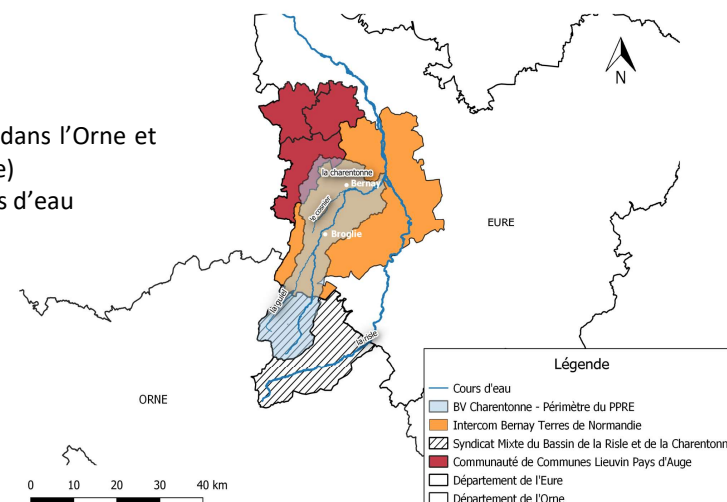
Document de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive
SAGE Risle Charentonne	



Carte de situation - Bassin versant de la Charentonne

516 km² (28 % dans l'Orne et 72 % dans l'Eure)
212 km de cours d'eau



Sur le bassin versant de la Charentonne, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a souhaité se lancer en 2018 dans l'élaboration d'un **Plan Pluriannuel de Restauration**

et d'Entretien (PPRE) pour la rivière Charentonne, ses affluents et les zones humides du bassin versant de la Charentonne.

Ce PPRE vise à gérer, protéger, entretenir et restaurer les cours d'eau et les milieux humides du bassin versant de la Charentonne. C'est un outil d'aide à la décision incluant des propositions d'actions permettant d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau, objectif fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE n°2000/60/CE). Il permet d'accompagner les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages hydrauliques dans leurs obligations réglementaires d'entretien et de bonne gestion des cours d'eau.



Le PPRE s'inscrit dans une démarche de recherche permanente d'un équilibre durable entre l'ensemble des acteurs de l'eau et la protection des milieux naturels.

L'étude va permettre, à partir du diagnostic détaillé des cours d'eau et des milieux humides de fonds de vallées (réalisé en 2019), d'établir des programmes d'actions tenant compte des enjeux et des problématiques propres à chaque secteur du bassin versant de la Charentonne.

Pour cela, l'étude s'organise en trois phases :

- Phase 1 : État des lieux et diagnostic des milieux aquatiques et humides
- Phase 2 : Élaboration des programmes d'actions
- Phase 3 : Animation, communication et mise en œuvre des programmes d'actions

De plus, comme le bassin versant de la Charentonne s'étend au-delà du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, l'étude est conjointement menée avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne situé dans le département de l'Orne. En outre, une convention de partenariat a été mise en place entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge afin que l'étude soit réalisée sur l'ensemble du bassin versant (cf. carte).

Pour mener l'élaboration de ce PPRE, l'Intercom a fait le choix de la régie en recrutant une technicienne rivière et zones humide.

Résultats attendus : Mise en place de deux programmes d'actions pluriannuels :

- Programme d'actions d'aménagement et de restauration des cours d'eau
- Programme d'actions de conservation et de restauration des zones humides

Calendrier prévisionnel :

Phase 1 – 2018/2019 : État des lieux et diagnostic des milieux aquatiques et humides

Phase 2 - 2020 : Élaboration des programmes d'actions

Phase 3 – 2021/2025 : Animation, communication et mise en œuvre des programmes d'actions

Financement :

Budget estimé (HT) : 121 750 €

Financements extérieurs à mobiliser (HT) : 97 400 €

Autofinancement maître d'ouvrage (taxe GEMAPI) : 24 350 €

4. Site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture

Elu référent : Lionel PREVOST

Document de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive
-----------------------------	---



Objectifs de Développement Durable :

Le site Natura 2000 FR2300150 "Risle, Guiel, Charentonne" a été désigné le 12/12/2008 comme site d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore de 1992, puis en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par l'arrêté ministériel du 29/08/2012.

Ce site Natura 2000 est localisé sur les cours d'eau de la Risle, de la Charentonne, du Guiel et de leurs affluents et correspondent aux vallées alluviales de ces rivières. Il est totalement inclus sur le territoire du bassin versant Risle - Charentonne qui fait l'objet d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion, des Eaux (SAGE). Ces vallées, riches en zones humides, possèdent un patrimoine naturel remarquable unique pour le département de l'Eure.

Validé en 2009, le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne » a été élaboré sous le pilotage du Département de l'Eure, qui en assure l'animation depuis cette date.

En perspective du désengagement annoncé par le Conseil Départemental de l'Eure afin de recentrer son action sur la politique des espaces naturels sensibles, et sur sollicitation des services de l'Etat, le Conseil communautaire a accepté, le 12 septembre 2019, de proposer la candidature de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à l'animation du site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne ».

La candidature a donc été présentée lors du COPIL Natura 2000 qui s'est tenu le vendredi 11 octobre 2019 à Bernay. A l'issue des votes, la candidature de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a été approuvée, et le portage de l'animation lui a été confiée.

Lors de ce même COPIL, M. Lionel PREVOST a été réélu Président du COPIL.

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

1. Mise en œuvre du processus de contractualisation (gestion des habitats et des espèces)
2. Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

L'animation des sites Natura 2000 relève de la compétence de l'Etat. Cependant, en vertu de la loi pour le développement des territoires ruraux de février 2005, les collectivités locales peuvent, si elles le souhaitent, se saisir de la gouvernance des sites Natura 2000. Des financements sont alors mobilisables pour l'animation.



Ces financements proviennent de l'Europe (FEADER) et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. D'autres financeurs peuvent participer au financement de ce dispositif ou d'actions en lien avec l'animation en fonction des choix opérés localement.

Le plan de financement pour la 1^{ère} année d'animation, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, est donc le suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Prestations de service (formations, études spécifique, ...)	19 930 €	
Frais de personnel (animateur + encadrement + renfort chargé de mission agricole)	50 816 €	
Frais de déplacements	2 400 €	
Coûts indirects (15% frais de personnel)	7 622 €	
Subvention de l'Etat		40 384 €
FEADER		40 384 €
TOTAL	80 768 €	80 768 €

A noter que le territoire de l'Intercom dispose d'un autre site Natura 2000, le site FR2302004 « Les cavités de Beaumont le Roger ». Il s'agit d'un ensemble de cavités d'hibernation d'intérêt régional, où près de 200 chauves-souris sont dénombrées en hiver, avec 4 espèces d'intérêt communautaire.

Le site est constitué de trois carrières souterraines (carrière de l'église, carrière du bas du Prieuré et carrière du haut du Prieuré) creusées dans la craie cénomaniennne. Elles ont sans doute été creusées lors de la construction du Prieuré de la Sainte Trinité situé à proximité et qui date du 11^{ème}-13^{ème} siècle.



Les principales entrées des carrières se situent au sein d'un coteau boisé, situé très proche du bourg de Beaumont le Roger.

Site important pour la Haute Normandie, pour le grand murin, le grand rhinolophe, le murin à oreilles échancrées et le murin de Bechstein. Des trois carrières, celle de l'église est la plus intéressante.

5. La trame verte et bleue ... et noire

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture

Elu référent : Lionel PREVOST

Document de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive
PCAET	AXE 7 : un territoire résilient face au changement climatique
Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	

Objectifs de Développement Durable :



Face à l'érosion de la biodiversité, l'un des principaux enjeux est de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre des services à l'Homme.

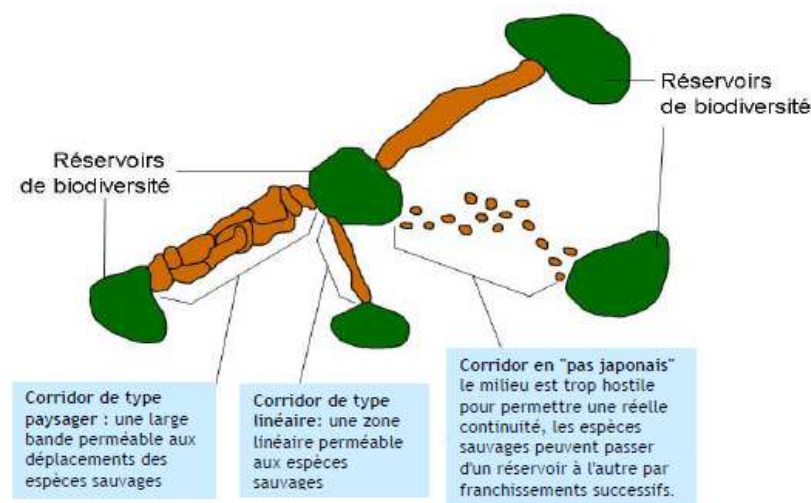
Concrètement, il s'agit :

- ✓ de freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels, de plus en plus réduits et morcelés par l'activité humaine,
- ✓ de relier entre eux les milieux naturels pour former un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national.

La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement du territoire qui répond à ces deux impératifs, en complément des démarches de préservation des milieux naturels existantes.

Elle est constituée de l'ensemble des continuités écologiques. Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des « réservoirs de biodiversité » et des éléments, appelés « corridors écologiques », qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder à ces réservoirs.

Ces continuités écologiques peuvent être terrestres et/ou aquatiques. Ainsi, les cours d'eau et canaux peuvent jouer le rôle de réservoirs de biodiversité et/ou de corridors écologiques.



De plus, la Trame Verte et Bleue s'intéresse tant à la biodiversité considérée comme « ordinaire » qu'aux espèces et milieux considérés comme remarquables.

L'identification et la préservation de la Trame Verte et Bleue visent à favoriser un aménagement durable du territoire. Cette démarche de préservation de la nature doit donc être pensée en prenant en compte les différents usages de l'espace (*activités économiques, loisirs, activités sportives...*).

De par son projet TEPOS (territoire à énergie positive) – cf. FINALITE 1 - qui prévoit notamment des actions en faveur de l'extinction nocturne de l'éclairage public, et avec la présence du site Natura 2000 « Les cavités de Beaumont le Roger » en faveur de la préservation des chauves-souris, l'Intercom souhaite intégrer la trame « noire ».

Cette trame prend en compte l'alternance jour/nuit de la TVB pour faire en sorte que ces réseaux écologiques ne soient pas défragmentés par la lumière artificielle la nuit.

Planning :

Elaboration du cahier des charges et consultation des entreprises : 1^{er} semestre 2020

Elaboration : 2020 – 2022

Budget : 100 000 € (estimation pour 2020)

6. L'épuration des eaux usées

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – Direction du Petit Cycle de l'Eau

Elu référent : Yves RUEL

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 1 : Mailler le territoire autour d'un réseau de centre-bourg et de tiers-lieux	Traduction budgétaire du maillage : 500 000 €/an de travaux neufs et réhabilitations liés aux stations et réseaux d'assainissement
Schémas Directeurs d'assainissement	Programmation de travaux sur 10 ans sur les territoires couverts par un SDA.	



Objectifs de Développement Durable :

Au-delà des obligations réglementaires qui s'appliquent aux usagers, l'assainissement des eaux usées est nécessaire pour restituer une eau dépolluée au milieu naturel. Pour cela, il ne s'agit pas simplement d'évacuer ces eaux « sales », il faut mettre en œuvre un système de traitement qui peut être soit collectif, c'est-à-dire avec la mise en œuvre d'un réseau de collecte dans la rue desservant chaque propriété jusqu'à une station d'épuration, soit individuel ou non collectif. Il s'agit là de mettre en place un ou plusieurs ouvrages qui auront pour rôle de prétraiter, traiter puis enfin évacuer les eaux rendues acceptables pour l'environnement.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Intercom Bernay Terres de Normandie est compétence en matière d'assainissement (collectif et non collectif) sur tout son territoire.

Ainsi, **plus de 16 000 installations d'assainissement non collectif et 16 systèmes d'assainissement collectif sur le territoire** doivent contribuer au bon traitement des eaux usées produites avant le rejet au milieu naturel.

a. Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Pour favoriser une mise en conformité des installations, l'Intercom Bernay Terres de Normandie mène des opérations de réhabilitations de ces installations.

En 2019, la réhabilitation de 51 installations a été engagée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de l'Eure.

Budget :

Montant de l'opération	634 720 €
Subventions :	
Agence de l'Eau Seine Normandie	396 000 €
Conseil Départemental de l'Eure	68 326 €
Participations usagers	170 394 €

Des études pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sont menées sur la commune de Mesnil en Ouche, seule commune éligible aux aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre du nouveau programme, en vue de réhabiliter des installations en 2020.

b. Assainissement collectif

Dans le cadre des différents schémas directeurs d'assainissement, l'Intercom Bernay Terres de Normandie mène des opérations de création et de réhabilitation de ses systèmes d'assainissement.

En 2019 et sur les années suivantes, un programme d'investissement d'environ de 5,5 M€

sera mis en œuvre sur l'ensemble du territoire communautaire, avec un financement extérieur (Agence de l'Eau, Département de l'Eure et particuliers) pour près de 50%, laissant à la charge de la Collectivité environ 2,5 M€.

Les projets engagés en 2019 concernent principalement :

- La mise en œuvre de l'assainissement collectif sur la place Frémont des Essarts à Brionne ;
- La poursuite du programme de travaux sur la commune de Bernay ;
- La maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Broglie ;
- le lancement de l'étude de faisabilité pour le traitement des eaux usées de Nassandres sur Risle ;
- Le démarrage des travaux de raccordement en domaine privé.

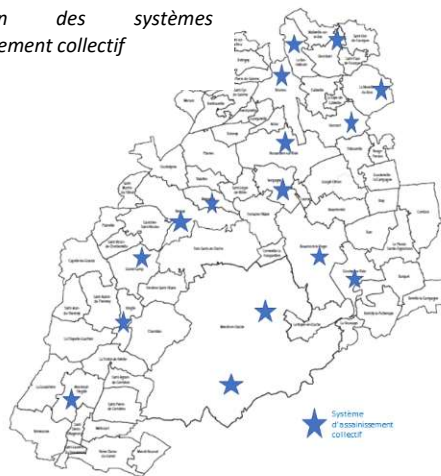
7. L'animation territoriale du bassin versant de la Risle

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – Service Grand Cycle de l'Eau

Elu référent : Frédéric SCRIBOT

Document de référence :

Localisation des systèmes d'assainissement collectif



Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive
SAGE Risle Charentonne	



Objectifs de Développement Durable :

a. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil stratégique de planification de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Il est élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, représentants de l'Etat, etc...).

Le SAGE de la Risle a été approuvé par arrêté inter préfectoral en 2016. Cet arrêté a été annulé par le tribunal administratif de Rouen en 2018 pour vice de procédure. La création des missions régionales de l'autorité environnementale (MRAE) en 2019 permet de pallier ce vice de procédure. Toutefois, il est nécessaire de réactualiser le SAGE et de le soumettre de nouveau à l'approbation.

Par ailleurs, le SAGE ne disposait plus d'animation depuis 2016.

Dans ce contexte l'Intercom Bernay Terres de Normandie, du fait de sa position centrale dans le bassin versant de la Risle et de sa superficie majoritaire au sein de ce même bassin, a proposé de porter l'animation du SAGE afin de rendre de nouveau opérationnel ce document. Les démarches de portage et de mise en place de l'animation ont été menées en 2019 pour un travail d'actualisation du document en 2020.

b. Le contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)

Par ailleurs, dans le cadre de son 11^{ème} programme (2019-2024), l'Agence de l'Eau Seine Normandie souhaite renforcer sa politique contractuelle à l'échelle des territoires à travers des **Contrats Territoriaux Eau et Climat (CTEC)**.

Ces contrats visent à obtenir, en priorité sur des territoires à enjeux « eau et climat » (bassin versant, aire d'alimentation de captage...), la mobilisation de maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

Ainsi, un CTEC à l'échelle du bassin versant de la Risle portant sur les thématiques milieux aquatiques, biodiversité et assainissement a été initié en 2019 dans l'optique de le mettre en œuvre sur la période 2020-2024.

En tant que structure centrale sur le bassin versant, et déjà animatrice de plusieurs politiques sur ce bassin (SAGE, Natura 200), le portage du contrat a été proposé par l'Agence de l'Eau à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, ce qu'elle a accepté.

FINALITE 3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Porteur : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Elu référent : Martine VATINEL

Document de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 :
Projet Social de Territoire	

Objectifs de Développement Durable :



1. Cohésion sociale & développement durable

Le concept de développement durable a été défini en 1987 dans un rapport rédigé par la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CMED) dit Rapport Brundtland du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland.

Ce document constate les problèmes environnementaux les plus graves à l'échelle planétaire et indique qu'« *au sens le plus large, le développement soutenable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature* ». Cette présentation du concept souligne le fait qu'au développement durable sont sous-jacents deux objectifs fondamentaux : l'harmonie entre l'homme et la nature (respect des limites écologiques de la planète), et l'harmonie entre les êtres humains, autrement dit une certaine **cohésion sociale**.

A l'origine donc, la dimension sociale du développement durable est clairement identifiable : *la poursuite du développement soutenable exige un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré (...). Le développement soutenable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit s'étendre, en toute logique, à l'intérieur d'une même génération.*

2. Le Projet Social de Territoire (PST) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.)

En 2019, au travers de ses quatre champs d'action, le C.I.A.S. a poursuivi la mise en œuvre du projet social de territoire au travers d'actions concrètes en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations.

Ainsi, parmi les actions menées par le C.I.A.S. dans le cadre de son PST, le dispositif « Gardons le cont@ct » vise à rompre l'isolement des seniors en renforçant le lien social via la création de moments de convivialité tout en introduisant une dimension intergénérationnelle autour de la sensibilisation aux nouvelles technologies. Aux travers d'ateliers numériques itinérants, cette action permet de réduire la fracture numérique en développant les usages du numérique auprès des aînés et en favorisant l'expression des seniors et des jeunes autour d'une thématique commune. Pour ce faire, huit ateliers numériques ont été déployés :

- Atelier 1 : Parce qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans la jungle actuelle des réseaux sociaux et de son vocabulaire ; hashtag, likes, buzz, followers, snap, ... le numérique a été abordé par un temps d'échange sur le sujet et une prise en main de l'outil (tablettes et smartphones). Le temps d'échange s'est poursuivi autour de jeux, « le vrai du faux » et « les dangers du net ».
- Atelier 2 : Ce deuxième atelier avait vocation à échanger et pratiquer à propos de la photo et de la vidéo, prise de photos, recevoir, enregistrer, mise en ligne, stories, SMS, MMS, cadre numérique...
- Atelier 3 : Durant le premier atelier ont été définis les besoins des seniors et la pratique s'est faite au gré des applications choisies ; CAF, pôle emploi, jeux, Facebook, Snapchat, Twitter, ...
- Atelier 4 : Cet atelier a été consacré à « aller chercher des infos », se renseigner sur des services, faire le tri sur les informations, les sources.

D'autres actions répondant aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité entre les territoires ont été menés et seront développées ci-après : du semis à l'assiette, le festival au cœur de la famille – 2^{ème} édition...

3. Les actions du C.I.A.S. au travers de ses quatre champs de compétences

a. Le service autonomie : prendre soin de nos aînés

Les professionnels du maintien à domicile qu'il s'agisse du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ou de la Résidence autonomie Serge Desson du C.I.A.S. explorent un domaine d'actions issues des enjeux environnementaux. Ainsi, ces professionnels s'emploient à promouvoir les changements de comportement.

Matériel médical solidarité cohésion sociale

Le besoin d'être aidé pour les actes de la vie quotidienne change considérablement le mode de vie des personnes âgées et modifie leur façon de consommer. Chez les personnes aidées, la perte évolutive de la mobilité constitue une particularité ayant un impact sur la production de déchets. En effet, le matériel médical est, en fait, considéré



comme un déchet potentiel. Au fur et à mesure que la personne âgée perd de l'autonomie, elle s'équipe en matériel médical pour plus de confort et de mobilité. Ces objets acquis neufs, la plupart du temps, s'accumulent progressivement au domicile. Lors de l'entrée en établissement de la personne âgée ou lors de son décès, l'ensemble de cet équipement constitue des objets encombrants dont les familles ne savent généralement pas quoi

faire et mettent au rebus. Les agents du service autonomie s'attachent à redonner une seconde vie à ces équipements par le don ou le réemploi entre bénéficiaires ou résidents. L'attachement à la personne aidée, la volonté de lui rendre service, la solidarité pour les personnes les plus démunies, favorisent la cohésion sociale sur notre territoire.

Accompagnement de la perte d'autonomie et réduction des déchets

Les aides à domicile assistent les personnes âgées sur la plupart des activités du quotidien, elles élaborent des aides qui reposent sur des relations de confiance, elles suivent de très près l'évolution de leur état de santé, elles connaissent leurs envies, leurs goûts et leurs besoins : elles disposent de nombreux leviers pour agir sur l'organisation de la vie quotidienne. Ainsi, les aides à domicile assurent le tri des déchets lors de leurs missions quotidiennes au domicile, la responsable de la résidence autonomie accompagne les résidents au local de tri pour s'assurer des bons gestes de la personne âgée. Dans une perspective



de réduction des déchets, en 2020, la formation ou la mise en place d'ateliers de sensibilisation du personnel renforcera cette démarche de prévention, le changement des habitudes de vie des personnes âgées et les pratiques de leurs proches aidants.

Amélioration du patrimoine bâti

Le CIAS, dans le cadre de l'optimisation des coûts et du bien-être des résidents, a programmé au sein de la résidence autonomie Serge Desson le remplacement des systèmes de robinetterie. Ainsi des douchettes et mousseurs économes ont été installés au sein de l'ensemble des logements de l'établissement. C'est ainsi inciter les usagers de l'établissement à adopter des gestes simples qui permettent de réaliser concrètement des économies allant jusqu'à 35% de la facture d'eau, sans modifier son mode de vie.



Sensibilisation à la nutrition

Avec l'âge se produisent des changements physiologiques ainsi que des modifications ayant des répercussions psychologiques. De plus, la consommation de fruits et légumes reste faible par rapport aux recommandations et notamment chez les seniors. Quand la dépendance s'installe, quand la perte du conjoint marque l'histoire de vie d'une personne, l'envie de préparer une recette peut souvent laisser place aux plats cuisinés. L'alimentation joue un rôle fondamental pour protéger les personnes dites fragiles qui représentant plus de 30% des plus de 65 ans. Aussi, une alimentation équilibrée est un facteur de protection contre les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète ou le risque d'ostéoporose... Néanmoins il convient de souligner que bien vieillir c'est adapter son alimentation tout en prenant plaisir.

Ainsi, dans le cadre de l'action « **du semis à l'assiette** », le C.I.A.S. a proposé aux seniors de plus de 60 ans de participer à des ateliers nutrition intergénérationnels avec les élèves de l'Institut Médico Educatif de Beaumesnil, animés par l'équipe du potager de Beaumesnil (association 1001 légumes). L'occasion de partager en binôme la confection d'une recette simple avec une production locale et de saison. Dans cette démarche, la visite de producteurs locaux tels que le Domaine du Framboisier d'Ajou ou Bio Safran au Domaine de Gauville à Saint Pierre de Salerne ont permis de sensibiliser les seniors aux productions locales, au bien manger ainsi qu'à l'impact environnemental et économique de modifier son mode de consommation.

Réduction des fournitures professionnelles

Dans une démarche environnementale et de réduction de la consommation des fournitures à usage professionnel le service d'aide et d'accompagnement à domicile du C.I.A.S a procédé à l'acquisition de blouses pour l'ensemble du personnel. Jusqu'à lors les agents du service utilisaient des blouses jetables aussi cette disposition limite l'impact environnemental.

En 2019 également :

1. Du 20 au 24 mai, les résidents ont participé au « Défi des assiettes vides » organisé par le Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL) afin de les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage au travers d'une action ludique.
2. Partenariat avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) dans le cadre d'une **démarche globale d'animations à destination des seniors sur l'ensemble du territoire : sérénité au volant, prévention routière, bien chez soi, peps' eureka, ma retraite connectée.**
3. Installation d'un rucher dans le parc de la résidence par la Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (cf. FINALITE 2 – 1°).
4. Mise en place du Conseil de la Vie Sociale au sein de la résidence autonomie Serge Desson, instance de participation des résidents et de leur famille qui donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement. La séance d'installation s'est tenue le 10 décembre 2019

Et en 2020 ?

- Poursuite de la sensibilisation du personnel et des bénéficiaires pour les volets nutrition et gestion des déchets.
- Continuer d'œuvrer au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des plus âgés et favoriser l'accès aux droits des seniors isolés.
- Déploiement du service d'aide et d'accompagnement à domicile via le transfert du service d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D.) du C.C.A.S. de Bernay au S.A.A.D du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.
- Faire vivre le conseil de la vie sociale au sein de la résidence autonomie Serge Desson.

b. L'animation de la vie sociale, un service intergénérationnel

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation et de participation des habitants ainsi que sur des interventions sociales. Son développement s'appuie sur des équipements de proximité que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Ces derniers contribuent à l'enrichissement de la vie sociale car ils ont vocation à renforcer les liens et les solidarités, à proposer une offre de services utiles à la population, à favoriser le « mieux vivre ensemble » et l'accès aux loisirs et aux vacances, à soutenir la fonction parentale et à permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie.

L'Espace de Vie Sociale situé au sein du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L) à la Trinité de Réville est organisé autour de 4 pôles :

- ↳ Education à l'environnement et au développement durable qui, dans le cadre d'un partenariat avec l'Antenne Nature de la M.J.C de Bernay, développe depuis 2006 des actions environnementales pour les scolaires, les enfants, les familles et le tout public. Il assure ainsi la mise en place de stages nature ainsi que la réhabilitation de la zone humide du C.C.R.I.L qui est intégrée au Site Natura 2000.
- ↳ Ressources - Multimédia qui gère l'accueil des usagers, la gestion de la borne informatique ainsi que le prêt ou location de salles et du Point Accueil Jeunes.
- ↳ Le pôle Animation - Culturel est à l'origine de la mise en place de nombreux ateliers et activités variées : informatique, country, sophrologie, anglais, tapisserie.....
- ↳ Point Accueil Jeunes (P.A.J) est un lieu qui permet de camper dans un cadre naturel riche. Il a été conçu à destination des enfants et des jeunes sous couvert d'un organisme. En partenariat avec la M.J.C de Bernay, une animation environnementale est incluse dans le séjour pour chaque groupe.

De consommateur à consomm'acteur

Les ateliers culinaires créent une convivialité à-même d'aider le consommateur à passer à l'acte de consomm'acteur, à impulser de nouvelles pratiques alimentaires à partager en famille. Ils favorisent le partage des connaissances et des pratiques responsables. Alors que les familles semblent de plus en plus concernées par les problématiques environnementales et par le développement d'une



conduite plus éco-responsable, les ateliers cuisine ont été mis au goût du jour en 2019 avec une cuisine tout en herbes, goûter bio, et saveurs du monde.

Les ciné-goûters

Moments privilégiés des petits, après la diffusion d'un film pour enfant, la curiosité du jeune public (et des plus grands) est éveillée autour d'un goûter bio sur des thèmes aussi variés que les fruits de saison, la vie des petites bêtes du jardin, les notions du bien-manger ou encore la biodiversité.



A la découverte de la permaculture



Une exposition sur la permaculture présentée par la M.J.C. au sein de l'espace de vie sociale au C.C.R.I.L. a permis d'apprendre à jardiner autrement en expliquant cette méthode consistant à mettre en place un système le plus durable possible en prenant en considération aussi bien les ressources matérielles, le lieu que les ressources naturelles afin de les préserver.

Dans le même esprit, un spectacle interactif pour les enfants à renforcer l'idée de jardiner avec les parents. Ainsi, des échanges de pratique de rempotage et d'entretien ont eu lieu autour d'une bourse de graines et plants et des explications simples pour aider à faire du compostage et s'en servir ont été diffusées.

Par ailleurs, l'association 1001 légumes a proposé une animation autour de la mare et l'association Les sauvageonnes a animé un atelier sur la vie du sol.

Stage « génération pêche »



Pour découvrir les techniques de pêche et mieux connaître la rivière, un stage de pêche familial sur 3 jours en rivière et lac, animé par l'antenne nature de la MJC, avec initiation sur la fabrication de lignes, étude de la rivière, de la vie aquatique,



des poissons et ses techniques de pêche a été proposé.

13^{ème} nuit de la chouette

Faire découvrir ce rapace nocturne, ses habitudes, son habitat... telle a été la mission de la M.J.C. qui a animé cette 13^{ème} édition. Un film, des échanges autour d'objets et de photos, puis une sortie à la tombée de la nuit, en famille mais en silence afin de pouvoir entendre et peut-être voir ces animaux mystérieux, a constitué le programme de cette animation pas tout à fait comme les autres.



4^{ème} Fête Normande- le coq à l'honneur



Dimanche 16 juin 2019, la 4^{ème} édition de la fête normande s'est tenue autour du thème de la ferme. Le succès de cet événement se confirme d'année en année tendant à en faire un rendez-vous attendu. La mascotte de cette fête était un coq fabriqué avec des matériaux récupérés : écorces, palettes, grillages, papiers mâchés,... réalisé par l'animateur de l'accueil de loisirs de la Trinité de Réville.

Au cœur de cette journée festive, les habitants ont pu rencontrer un boulanger aux saveurs d'antan, participer à des ateliers de loisirs créatifs avec des matériaux naturels, assister à des spectacles, s'amuser en famille avec des jeux en bois et des jeux imaginés à partir de matériaux récupérés (lancer de boîtes en caoutchouc, lancer de bottes de pailles), et découvrir le rucher pédagogique installé au CCRIL (cf. FINALITE 2 – 1^o et FINALITE 4 – 1^o) et autour d'animations pour la préservation des abeilles.



Et en 2020 ? L'espace de Vie Sociale évoluera pour devenir un Centre Social : lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de services, d'apprentissages et d'initiatives pour les habitants. Ouvert à tous, il aura pour mission de créer du lien social et **de contribuer au « mieux vivre ensemble »** en respectant une condition majeure : la participation des habitants ; En effet, c'est à partir de l'expression du besoin des habitants, de leur "envie de faire" et de "faire ensemble" que se mettront en place des actions et des services, en concertation avec les différents partenaires.

c. Le chantier d'insertion, un tremplin vers l'emploi



Le développement durable est un développement soutenable socialement et écologiquement. Il doit donc répondre aux questions de formation et d'accès à l'emploi pour tous. Le chantier d'insertion permet ainsi à des personnes exclues du monde du travail de se former et de retrouver une activité professionnelle

tout en étant accompagné d'un point de vue social afin de permettre leur insertion par le biais de la valorisation des espaces naturels.

Par ailleurs, dans un souci d'équité territoriale, ce dernier est amené à intervenir sur l'ensemble des communes du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Chaque commune a la possibilité de répondre à un appel à projet expliquant les travaux sur les espaces naturels qu'elle souhaite réaliser et une commission se réunit afin de débattre sur les projets qui seront retenus en fonction de critères qui ont été définis par le conseil d'administration du C.I.A.S.

Dans le cadre du développement durable, le chantier d'insertion œuvre aussi bien du point de vue de la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources, de la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations qu'à l'épanouissement de tous les êtres humains.

- **En faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement :**

- ✓ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- ✓ Fauche alternée ou tardive
- ✓ Semis de plantes messicoles (*plantes annuelles à germination préférentiellement automnale ou hivernale*)
- ✓ Mise en place de niches écologiques sur différents chantiers
- ✓ Utilisation d'huile de chaîne biodégradable
- ✓ Zéro phyto
- ✓ Broyage de branches pour une diminution de 6 fois le volume à transporter (donc moins de véhicules sur les routes)
- ✓ Lutte biologique intégrée sous abris (culture en serre)
- ✓ Les résidus de tonte sont mis en méthanisation

- **Accompagnement des salariés :**

- ✓ Remise en place des temps individualisés des salariés du chantier
- ✓ Travail collectif sur le chantier et dans les accompagnements
- ✓ Participation des salariés à des événements de services transversaux
- ✓ Accompagnement pour lever les freins sociaux pour un retour à l'emploi



Le bleuet, plante messicole

Et en 2020 ? Les équipes du chantier d'insertion s'attacheront à renforcer le tri des déchets en travaillant avec tous les professionnels qui gravitent dans une structure ainsi que le travail d'optimisation de l'usage des véhicules pour réduire leur impact carbone. Dans la même lignée, les véhicules les plus polluants seront progressivement remplacés. Un travail autour de l'alimentation sera également mis en place avec les salariés du chantier.

d. L'enfance jeunesse : accompagner les nouvelles générations

Le pôle Enfance-Jeunesse couvre les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Ceux-ci procurent aux familles un soutien dans leur fonction parentale tout en assurant un accompagnement éducatif de l'enfance jusqu'à l'adolescence ainsi qu'une aide pour l'insertion des jeunes adultes dans la vie active. Toutes (ou presque) les missions menées au quotidien par les structures sont concernées par les volets « **cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations** » et « **l'épanouissement des êtres humains** », les actions citées ne sont donc pas exhaustives.



La Petite enfance

Construction de la micro-crèche de Serquigny

Afin de répondre aux besoins de modes de garde des habitants contribuant ainsi à leur faciliter l'accès à l'emploi, une micro-crèche a été construite sur la commune de Serquigny, point de passage de nombreux usagers. Cette nouvelle structure répond à la réglementation thermique RT 2012.

Extension de la mise en place des sur-chaussures et gants de toilette sur le nouvel établissement d'accueil du jeune enfant de type micro crèche sur la commune de Serquigny.

La nutrition

- Renouveau de la journée d'action autour du « Bien manger » avec intervention d'une diététicienne sur les différentes structures du Pôle petite enfance.
- Participation à la semaine nationale du goût du 16 au 23 octobre, au sein de la maison de l'enfance, avec de l'association 1,2,3 Soleil : ateliers de sensibilisation autour des fruits et légumes en direction des petits du Multi accueil, des assistantes maternelles et des enfants du relais parents assistantes maternelles, des parents et enfants fréquentant le lieu d'accueil enfants parents et enfin les enfants du centre de loisirs.
- Réalisation d'un potager sensoriel au sein de la micro-crèche de Goupil Othon qui sera amené à évoluer au fur et à mesure des années avec un soutien des services des espaces verts de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et du chantier d'insertion du CIAS.

Participation à la semaine européenne de réduction des déchets (cf. FINALITE 5- 3°) au travers de la journée de clôture « Objectif 0 déchet » organisée par le service déchets ménagers de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et qui s'est tenue à la maison de l'enfance le samedi 23 novembre 2019. Le multi-accueil de Beaumont-le-Roger et la micro-crèche de Goupil'Othon ont apporté leur contribution au travers de différents ateliers tels que la fabrication de tawashi (éponges écologiques) ou encore la fabrication maison de lingettes, sacs, eau nettoyante pour le visage, démêlant, sable magique....

L'enfance

La récup' le crédo des accueils : Les 7 accueils de loisirs utilisent régulièrement des matériaux de récupération pour réaliser des activités manuelles (bouteilles en plastique, bouchons, rouleaux d'essuie tout et de papier toilette, boîte à chaussures...). L'accueil de loisirs de Neuville sur Authou a mis



à profit cette récupération de matériaux pour la reconstruction d'un poulailler.

Développement des rencontres intergénérationnelles : Les accueils de loisirs des sites de Beaumont-le-Roger, Neuville sur Authou, Nassandres sur Risle et Harcourt ont organisé des rencontres intergénérationnelles avec des personnes âgées autour du jeu, du jardinage.... Ainsi des échanges ont eu lieu avec l'EPHAD de Brionne : les enfants ont



semé des graines à l'EPHAD avec les résidents. Ces derniers ont suivi « la pousse » avant que les enfants n'assurent la plantation dans le jardin de l'accueil de loisirs de Neuville sur Authou. De même, une sortie au lavoir de Livet sur Authou a permis une découverte de ce lieu, de la faune et la flore du ruisseau, et des échanges entre les enfants et les résidents, encadrée par Monsieur Ludovic Roger, animateur nature

de l'Intercom.

Mutualisation des transports renforcée : Les équipes de direction se sont attachées tout au long de l'année 2019 à mettre en œuvre des modes de transport conjoints contribuant à la diminution budgétaire du chapitre transport et à l'impact sur l'empreinte carbone de par la réduction du nombre de cars sur la route.

Développement de la mobilité douce et découverte du territoire : des séjours vélo ont été organisés avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (9, 10 et 11 juillet 2019 au Bec Hellouin). Une sortie a également été organisée le 11 avril 2019 en vue de récupérer des vélos vétustes qui ont été remis à neuf afin d'en faire profiter les enfants.

Cultivons notre jardin : certains accueils ont mis en place des jardins où les enfants sèment, entretiennent, récoltent et cuisinent.

Réduction des déchets : récupération des restes des repas de la cantine de Neuville sur Authou afin de nourrir les poules, mise en place de bacs à compost.

Ateliers sur l'équilibre alimentaire : découverte des fruits et légumes de saisons, de leurs bienfaits et de l'importance du respect de la saisonnalité dans l'alimentation.

Stage nature sur le vent (vacances d'avril 2019) : fabrication de girouettes et pluviomètres avec des matériaux récupérés, du bois et des palettes fournies par Brico Dépôt (Malbrouck)

En 2019 également :

- ✓ Récupération de bouchons pour l'association Bouchons 276 qui œuvre en faveur du handicap et récupération des feutres usagers en lien avec la Direction déléguée à l'environnement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- ✓ Promenade en forêt avec ramassage des déchets
- ✓ Tri des déchets, mise en place de compost
- ✓ Fabrication de nichoirs
- ✓ Travail en commun entre certains accueils de loisirs et certaines écoles du territoire autour du thème du jardin
- ✓ Vigilance sur la consommation d'énergie (éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas laisser couler l'eau, éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille...)
- ✓ Animation sur l'eau et la pêche avec la Direction déléguée à l'environnement.



Et en 2020 ?

- Renforcer le tri des déchets en travaillant avec tous les professionnels qui gravitent dans les structures (animateurs, directions, personnel de service...)
- Maintenir le développement des activités autour du vélo : séjours, ballades, sorties, inter-centres, ateliers de réparation de vélo, participation au RAID vélo organisé par Jeunesse et Sports.
- Soutenir les ALSH qui veulent développer cette pratique (réglementation, logistique, investissement...)

La Jeunesse

Récupération et réutilisation : L'ensemble des pôles adolescents font de la récupération lors des ateliers manuels. Ils ont également restauré du mobilier existant afin de donner une deuxième vie aux objets (ex : tables au pôle ados de Serquigny).

Rencontres intergénérationnelles : Les pôles adolescents et le Pôle Initiatives Jeunes ont pu participer à différents échanges avec les seniors : Festival, Gardons le contact, sorties partagées....

Mutualisation des transports : les équipes de direction des structures jeunesse ont également œuvré à la mutualisation des moyens de transport en vue de diminuer le nombre de cars sur la route et l'empreinte carbone associée. Dans ce cadre, la gestion des transports lors des séjours longs a permis d'éviter des voyages à « vide ». De même,

l'utilisation des minibus a été privilégiée dès que cela était possible et les sorties des vendredis soirs ont été largement mutualisées.

Développement de la mobilité douce et découverte du territoire : 1 séjour vélo de 3 jours a été organisé en juillet. Il a été proposé des déplacements en vélo pour certaines sorties mais également pour se rendre d'un pôle ados à un autre.

Travail sur l'alimentation : lors des séjours, les menus ont été établis avec les jeunes. Les achats de courses et la préparation des repas étaient réalisés avec les jeunes en ayant des points de vigilance sur ce qu'on achète et sur l'équilibre alimentaire. Des soirées repas avec les familles ont également été mises en place.

En 2019 également :

- ✓ Sensibilisation au nettoyage et à la pollution du littoral lors des séjours
- ✓ Stage découverte nature
- ✓ Vigilance sur la consommation d'énergie (éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas laisser couler l'eau, éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille...)

Et en 2020 ?

- Renforcer le tri des déchets en travaillant avec tous les professionnels qui gravitent dans les structures jeunesse (animateurs, directions, personnel de service...)
- Maintenir le développement des activités autour du vélo
- Récupération de matériels pour création de mobiliers extérieurs
- Développer les actions intergénérationnelles
- Participation au dispositif « Repérer et mobiliser les publics invisibles » porté par l'association ACCÈS via « La Boussole des Jeunes » pilotée par le Pôle Initiatives Jeunes du C.I.A.S.

La dématérialisation

L'ensemble des 3 pôles du champ de l'enfance jeunesse émet les factures en version dématérialisée via le portail famille mis en place en 2018. Cet outil a rapidement été plébiscité par les usagers qui sont aujourd'hui plus de 80% à régler leur facture via leur compte.

Outre les factures, ils peuvent procéder à l'inscription de leurs enfants auprès des structures enfance et jeunesse et sont destinataires des informations liées aux activités du service.

↳ Moins de papier utilisé et une possibilité de traiter les formalités administratives à tout moment, facilitant l'organisation familiale et sans nécessité de se déplacer.

e. Les services administratifs

Au sein du pôle administratif du C.I.A.S., les agents « sédentaires » œuvrent également à réduire leur impact sur l'environnement par des actions simples mais efficaces : mise hors tension des appareils avant de quitter le bureau, extinction des lumières quand la luminosité naturelle le permet et en cas d'absence prolongée du bureau, contrôle de l'utilisation des appareils de chauffage et mise en mode « hors gel » en période printanière et estivale, récupération et recyclage des feuilles et cartons usagés, limitation des impressions, commande raisonnée de fournitures administratives en contrôlant la disponibilité des fournitures en stock avant de passer commande et en se limitant aux matériels indispensables, collecte des toners usagers pour récupération et reconditionnement par le prestataire de fournitures administratives, tri des déchets alimentaires, mutualisation des moyens de transport...

f. Les actions transversales

Focus sur l'empreinte carbone liée aux déplacements

Les services du CIAS mettent en place des démarches permettant une réduction des émissions de dioxyde de carbone, en :

- Privilégiant la mutualisation des déplacements en autocar

Les accueils de loisirs et les pôles ados sont dans une dynamique de mutualisation des transports. 16% des transports en autocar sont mutualisés, entre 2 et 4 structures. Cette optimisation des transports permet des impacts :

- Économiques par la diminution des coûts,
- Écologiques puisque cela a évité la propagation de 611 tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

- Passant au covoiturage

En augmentant le nombre de passagers dans le véhicule de service à disposition des pôles enfance-jeunesse, autonomie, administratif et animation de la vie sociale, la

quantité de dioxyde de carbone par passager diminue. En une année s'est une diminution de 11 tonnes de l'émission de dioxyde carbone qui est constatée.

- Optimisant les trajets

L'habitat dispersé ne favorise pas la mise en place d'un réseau de transport régulier, aussi en matière de coût, l'impact est d'autant plus important en milieu rural. Le service d'aide et d'accompagnement à domicile du C.I.A.S. qui intervient au domicile des bénéficiaires est pleinement concerné et impacté. A cet effet, la planification est réalisée par zone géographique favorisant l'optimisation et la rationalisation des déplacements en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Et en 2020 ? : Inciter à la mutualisation des transports et tendre vers 20% des trajets mutualisés. Mais aussi, au vu de l'augmentation du rayonnement du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile sur 43 communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rationaliser les déplacements en optimisant l'outil cartographique tout en répondant aux besoins des habitants du territoire.

Focus sur le Festival au cœur de la Famille – 2^{ème} édition

Fort des retombées positives de la première édition du Festival au cœur de la Famille, le C.I.A.S. a souhaité renouveler en 2019 cette manifestation d'envergure qui réunit toutes les composantes pour répondre aux objectifs de cohésion sociale et de solidarité entre les territoires et les générations. En effet, destiné à rassembler toutes les générations autour d'un évènement familial, il concourt aussi à unifier les secteurs territoriaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie par sa quinzaine itinérante visant à proposer des animations, ateliers, conférences... en différents points du territoire dans une logique d'équité.

Outre la famille, ce festival rassemble aussi les professionnels, partenaires et associations. C'est ainsi qu'une trentaine de partenaires de tous horizons se sont unis pour donner vie à cette édition 2019 : Associations 1001 légumes, 1,2,3 Soleil, Happy Valley Country, Vivre son Deuil Normandie, CAF de l'Eure, C.C.A.S de Mesnil en Ouche, Centre social ACCÈS, Château de Beaumesnil, Communes de Bernay, Brionne, Broglie, Mesnil en Ouche, Montreuil l'Argillé, Nassandres sur Risle, Saint Eloi de Fourques, Saint Victor d'Epine, Serquigny, Délégation Sociale du Département



de l'Eure, Compagnie Histoire de voir, Eure Modélisme Naval, E.V.S Tic-Tac Bauposlois et Lézarts et les Mots, Fédération de pêche, IME de Beaumesnil, Imprimerie Impact, Intercom Bernay Terres de Normandie, Lycée Saint Anselme, Compagnie Opus 7, Médiathèque de Brionne, MJC de Bernay, Mutualité Française, Fanfare de l'avenir Ruglois, Service animation de la ville de Bernay, Réseau CANOPÉ, Région Normandie, SOLIHA, Trope Studio, Parents d'élèves du secteur de Mesnil en Ouche...

En 2019, le thème phare développé au sein des nombreuses actions était l'éco-citoyenneté. Ainsi, durant la quinzaine itinérante, du 27 septembre au 11 octobre 2019, les habitants ont pu assister à des courts-métrages en famille destinés à sensibiliser dès



le plus jeune âge à la notion de pollution, à l'idée de favoriser la protection de la biodiversité, de préserver l'eau et à veiller au bien-être des animaux ou encore à des projections telles que « demain l'abeille : la dette humaine » évoquant les dangers qui pèsent sur cet irremplaçable

insecte pollinisateur.

Lors de la journée festive de clôture du 12 octobre 2019, de nombreux ateliers ont été proposés sur ce thème, avec notamment le partenariat de la Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, du CCAS de Mesnil en Ouche, de la MCJ de Bernay, de SOLIHA... Les festivaliers ont ainsi pu s'essayer au « vélo smoothie », participer à des ateliers sur les éco-gestes, la fabrication artisanale de produits du quotidien ou encore « je recycle, j'imagine, je crée... », suivre l'animation « comment réduire sa facture tout en protégeant la planète », assister à la projection ciné-nature « Willy et les gardiens du lac » ou encore au spectacle « Ali baba et les 40 pollueurs ». Le Pôle Initiatives Jeunes du C.I.A.S. a également piloté l'organisation d'une gratiféria sur le parking de la Mairie de Mesnil en Ouche visant au dépôt et à la récupération d'objets au sein d'une zone gratuite au travers d'échanges, l'idée étant de recycler pour ne plus jeter.

Les seniors n'étaient pas en reste avec la fabrication de costumes fait maison en vue du défilé de clôture et l'habillage des arbres à partir de bouts de laine tricotés par de nombreuses bénévoles issues de tout le territoire.

L'intergénérationnel était naturellement mis à l'honneur également avec la réédition du tournoi de papy-foot réunissant jeunes, adultes et seniors autour d'un baby-foot pas comme les autres.

Et quand plusieurs générations se retrouvent en pleine nature, cela donne des balades poussettes et balades intergénérationnelles à la découverte de fermes locales, de villages authentiques et de sentiers pédestres.

Le soutien à la parentalité était également présent au travers de conférences telles que « nos enfants et les écrans » ou « l'impact des nouvelles technologies numériques sur le développement cérébral et cognitif », ou encore la projection-débat « une idée folle » qui interroge sur le rôle de l'école au 21^{ème} siècle et sur la signification de la citoyenneté.

Des thèmes plus graves ont également été abordés afin d'aider les personnes confrontées à des problématiques difficiles et leur permettre de trouver un espace d'échange auprès de professionnels à mêmes de répondre à leur question : la conférence « un accident de la vie, et si on en parlait ? », le ciné-débat « et je choisis de vivre » suivie de l'intervention de l'association Vivre Son Deuil Normandie.



Les petits n'ont pas été oubliés avec la mise en place d'ateliers créatifs en famille, des ateliers motricité et des lectures animées grâce au tapis à histoires entièrement réalisé par le réseau des bibliothèques de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, du Bec Hellouin, du Centre Culturel Multimédia à Saint Eloi de Fourques et la participation de l'association Tic Tac Bospaulois.

Petits et grands ont pu également profiter d'une soirée dancefloor grâce à la Pool Party organisée par la Direction déléguée aux actions éducatives, culturelles et sportives et découvrir ou redécouvrir l'univers du numérique au cours de la journée « Branchez-vous au numérique ».



Le film documentaire produit par Trope Studio dans le cadre du projet Mouv' en Risle a, quant à lui, restitué des morceaux de films tournés par les habitants eux-mêmes à partir de kit cinématographiques simples.

Les réjouissances du festival ont également mis à l'honneur la santé et le bien-être au travers d'une journée dédiée ouverte à tous : yoga du rire, sophrologie, relaxation dynamique, réflexologie, ateliers soins du visage, auto massage, conseils à l'image, temps d'échanges autour des addictions, de la gestion du stress, de l'hypnothérapie et animations variées (nutrition et diététique, atelier culinaire végétarien, atelier gym maman, atelier d'ergothérapie...). Enfin, une conférence sur les bienfaits du sport a clôturé la quinzaine itinérante.

La journée festive de clôture – samedi 12 octobre 2019 à Mesnil en Ouche



Outre les nombreux ateliers en lien avec l'éco-citoyenneté et le développement durable évoqués ci-avant, cette journée a mis en avant la famille par la variété des activités : stand maquillage, création de déguisements, espace jeux de société en famille, carabine infrarouge, parcours motricité accessible aux personnes à mobilité réduite, parcours tricycles et draisennes, tournoi de papy-foot des élus, Kin

Ball, combats de sumo, déambulation d'échassiers, jeux en bois, structures gonflables, karts à pédales, espace dédié à la petite enfance (bar à poussettes, parcours sensoriel, ateliers plantations d'herbes aromatiques, « toucher sans regarder », peinture naturelle, exposition photos sur la paternité...), bateaux radiocommandés, balade à poneys, animaux de la ferme, démonstration de danse country, participation du réseau conservatoire et écoles de musique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, balades en calèche, gratiféria, exposition à l'office de tourisme, fanfare, spectacles en journée et spectacle de clôture organisé par la Direction déléguée aux actions éducatives, culturelles et sportives, ...

En marge de cette manifestation, la commune de Mesnil en Ouche a inauguré la structure métallique « Le Cerf » réalisée par le sculpteur Aurélien BOIFFIER et ses élèves, à partir d'objets métalliques récupérés.



4. L'habitat

Porteur : Direction déléguée aux services techniques et opérationnels

Elu référent : Valéry BEURIOT

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 1 : Mailler le territoire autour d'un réseau de centre-bourg et de tiers-lieux	#5 Développer une offre d'habitat attractif
-----------------------------	---	--



Objectifs de Développement Durable :

a. L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat

Institué par la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales en matière d'habitat.

Ce document permet ainsi de structurer le débat et de coordonner les acteurs du logement en lien avec les projets d'aménagement.

Un Plan Local de l'Habitat permet aux collectivités territoriales et aux établissements publics de se doter d'une politique ambitieuse en matière de logement en direction de tous les publics et de mobiliser l'ensemble des acteurs et financeurs du logement dans une politique de l'habitat commune.

Conformément aux articles L. 302-1 à L. 302-4-1 du code de la construction et de l'habitation, l'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les communautés de communes de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants et compétentes en matière d'habitat.

Le PLH est établi pour une durée de 6 ans. Il concerne tous les types d'habitat mais vise en particulier à répondre à l'objectif de mixité sociale en favorisant une répartition équilibrée des logements sociaux sur tout le territoire d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Les objectifs du PLH de l'Intercom Bernay Terres de Normandie seront de :

🔗 **Définir une stratégie en matière de politique locale de l'habitat** : à partir d'une évaluation des besoins en logements, formuler un programme d'actions sur différents enjeux de l'habitat :

- Accompagner au mieux les parcours résidentiels en adaptant l'offre aux besoins des ménages à chaque étape de la vie (rupture, vieillissement...) ;
- Rechercher l'équilibre habitat / emploi ;
- Mieux programmer et répartir les logements à construire (typologie, gamme et taille) ;
- Adopter une politique foncière pour maîtriser les coûts de terrains ;
- Répondre aux objectifs d'équilibre géographique du logement social fixés par la loi solidarité et renouvellement urbains du 13 décembre 2000 ;
- Définir une politique d'attribution au sein du parc social ;
- Entretien du parc existant ;
- Accompagner les projets de rénovation urbaine ;
- Intégrer les principes du développement durable.

🔗 **Coordonner les acteurs et les politiques sectorielles** :

- Coordonner les différents acteurs autour de la problématique du logement : bailleurs, Etat, associations, communes et intercommunalités...,
- Articuler l'ensemble des politiques sectorielles de l'habitat : actions en faveur du logement des personnes défavorisées (PDALPD), interaction entre parcs publics et privés... ;
- Assurer une cohérence avec les projets de développement locaux en matière d'urbanisme, de déplacements ou de développement économique.

🔗 **Favoriser la cohérence avec les documents d'urbanisme** : le PLH n'est pas opposable aux tiers mais les PLU communaux doivent être rendus compatibles avec les dispositions du PLH, c'est-à-dire procéder aux adaptations nécessaires pour la réalisation des actions définies dans le PLH. Cette mise en compatibilité doit intervenir dans les 3 ans suivant l'adoption du PLH. En cas de PLU intercommunal, le PLH est intégré via le volet Habitat. Enfin, le PLH doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le Programme Local de l'Habitat de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sera constitué de :

- Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat dans le territoire auquel il s'applique ;

- Un document d'orientations stratégiques qui exprime la stratégie et les objectifs de la collectivité en matière d'habitat en adéquation avec le diagnostic effectué ;
- Le programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire et pour chaque commune membre de l'EPCI et le cas échéant pour chaque secteur géographique défini à l'intérieur de la commune ;
- La mise en place d'un observatoire de l'habitat.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2018, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a engagé la procédure d'élaboration du PLH.

Calendrier prévisionnel :

Engagement 2018

Lancement marché 2019

Réalisation : 2020 - 2021

Financement :

Budget (HT) : 62 862,50 €

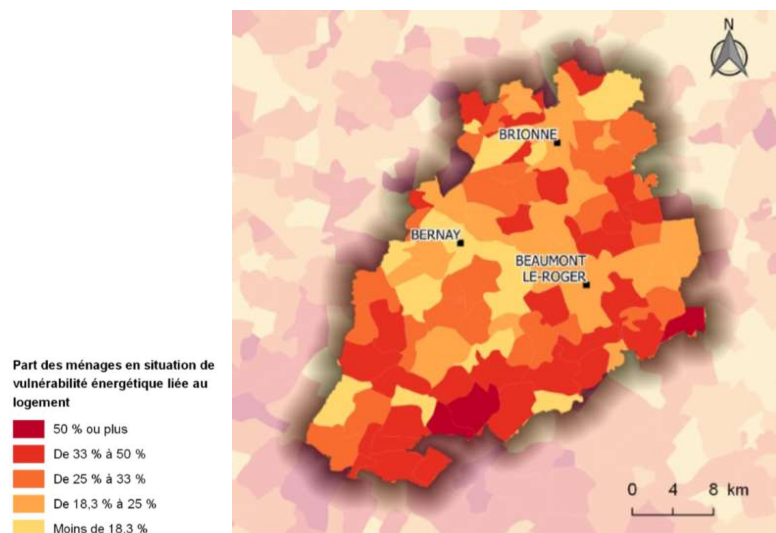
b. Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) définit la précarité énergétique ainsi : « *Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat* ».

L'élaboration du diagnostic du PCAET (cf. FINALITE1 – 2°) a montré qu'en 2015, on recense près de 30 000 logements sur le territoire. La majorité de ces logements sont des maisons individuelles en propriété. Le parc de logements connaît un faible rythme de construction par an. Il est plutôt ancien avec près d'un quart des logements construits avant 1919 ce qui entraîne des surconsommations énergétiques.

Du fait de ses caractéristiques, le parc de logements entraîne des situations de précarité énergétique importantes. Pour trois communes du territoire, plus d'un ménage sur deux est concerné par cette précarité.

Précarité énergétique liée au logement



Source : DREAL Normandie, 2017

En 2015, les ex-Communautés de Communes de Broglie et de Beaumesnil ont lancé une OPAH-RR, aujourd'hui portée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie. L'opération portant sur 3 ans (2015-2018) est arrivée à son échéance en octobre 2018, les élus de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont souhaité prolonger cette opération, qui fonctionne bien au regard du nombre de contacts qui augmentent au fil du temps et l'étendre à l'ensemble du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Les objectifs de cette action incitative pour agir sur les problématiques du parc privé existant sont les suivants :

- Agir contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- Favoriser la rénovation thermique et lutter contre la précarité énergétique ;
- Adapter les logements au handicap et au vieillissement ;
- Améliorer les conditions de logement des propriétaires modestes ;
- Encourager l'offre de logements locatifs à loyer maîtrisé, et le réinvestissement des logements vacants.

Calendrier prévisionnel pour le renouvellement de l'OPAH à l'échelle du territoire de l'Intercom :

1. Lancement marché : décembre 2019
2. étude pré-opérationnelle : février – juillet 2020
3. signature de la convention d'opération : septembre 2020
4. démarrage de la nouvelle opération : octobre 2020

Budget 2018-2020 :

Animation de l'opération par SOLIHA NORMANDIE : 38 850 € HT.

FINALITE 4 : L'épanouissement de tous les êtres humains

1. Sensibilisation au développement durable

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture

Elu référent : Lionel PREVOST

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 3 : affirmer et mettre en œuvre une politique de développement durable : le TEPOS
Projet TEPOS Plan 2017 - 2020	AXE 10 : Animer et sensibiliser	Action 28 : Animation territoriale du projet TEPOS



Objectifs de Développement Durable :

Partant de l'idée que la bonne réalisation de projets de développement durable ne peut passer que par la sensibilisation des acteurs, la Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture, et ses partenaires, mènent des actions d'animation et de sensibilisation à destination de tous les acteurs du territoire.

a. Fête de la nature et du développement durable

Afin de s'inscrire dans deux manifestations, la Fête de la nature d'une part, et la Semaine européenne du développement durable d'autre part, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a créé la « la Fête de la nature et du développement durable ».

La 2^e édition s'est déroulée du 22 mai au 9 juin 2019.

Dans ce cadre, des animations ont été spécifiquement créées par l'Intercom et le C.I.A.S., en collaboration avec leurs partenaires. D'autres sont organisées par des partenaires et d'autres collectivités ; soit au total **14 animations, 3 expositions et 3 ateliers participatifs PCAET** ont été proposés sur le territoire.



ANIMATIONS :

- **Mercredi 22 mai : Inauguration d'un rucher** au CCRIL (cf. FINALITE 2 – 1°)
- **Mercredi 22 mai : Animation « Découverte de la rivière »** avec le Centre de loisirs de Neuville-sur-Authou
- **Samedi 25 mai : Atelier cuisine avec des plantes sauvages** - Animation par la MJC de Bernay
- **Samedi 25 mai : fabrication d'un cerf-volant végétal** - Animation par la MJC de Bernay
- **Mardi 28 mai : Café débat « Manger sain, local et pas cher : est-ce vraiment possible ? »** : restaurant « O Paradizzio », 2 rue du Général Leclerc à Bernay. Animation assurée par le CPIE Terres de l'Eure - Pays d'Ouche et le service agriculture de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- **Mercredi 29 mai : La prairie, terrain d'explorations** avec le centre de loisirs du CCRIL
- **Vendredi 31 mai – Jardin, un écrin remarquable** - Animation MJC et Agrion Risle Charentonne
- **Samedi 1^{er} juin : Balade au cœur d'un écrin de verdure** - Animation MJC et Agrion Risle Charentonne
- **Samedi 1^{er} juin 2019 : Fête des mares au Tilleul Othon** – animation proposée par la commune déléguée du Tilleul Othon
- **Samedi 1^{er} juin : Animation autour de la rivière** - Le long de la voie verte, Le Bec-Hellouin, animation proposée par le service Grand Cycle de l'eau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- **Mercredi 5 juin : « Un dragon sur ma mare »** - Dans le cadre du programme « Découvrons la nature » du Département de l'Eure - Par l'association 1001 légumes
- **Mercredi 5 juin : Zone humide, zone vivante** - CCRIL
- **Jeudi 6 juin : inauguration de la permanence EIE (espace info énergie) de Mesnil en Ouche** – Mairie déléguée de Beaumesnil – par le service transition énergétique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- **Samedi 8 juin : « Libellules et demoiselles »** - Le potager de Beaumesnil, Mesnil en Ouche - Par l'association 1001 légumes, en partenariat avec le Département de l'Eure.

Ateliers PCAET, organisés par le service transition énergétique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (cf. FINALITE 1- 2°).

EXPOSITIONS :

1. Insectes et compagnie, des alliés indispensables - Hôpital de Bernay
2. Petits gestes, grands effets ! - Hôpital de Bernay
3. La permaculture s'expose - CCRIL

b. Fête Normandie et Apidays



A l'occasion de la Fête Normandie du 16 juin 2019 organisée par le CIAS sur le site du CCRIL (cf. FINALITE 3 – 3°), cette manifestation ayant lieu au moment des Apidays, la Direction de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture a tenu un atelier autour des ruches avec possibilité de découvrir celles installées sur le site avec l'apicultrice qui s'en occupe.



Lors de l'atelier, un quizz a été lancé. Les 4 gagnants ont été invités à retirer leur lot accompagné d'un pot de miel de la 1^{ère} récolte.

c. Animations scolaires

Pour mettre en œuvre des objectifs et actions de sensibilisation des acteurs du territoire en matière de transition énergétique et de préservation de la biodiversité et des milieux naturels, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a également engagé des actions à destination des scolaires.

Après avoir édité, en juin 2018, un livret présentant les partenaires du territoire et leur offre d'animation en matière d'éducation au développement durable, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a lancé en mai 2019 un appel à projet auprès des établissements scolaires.

Cet appel à projet a été lancé conjointement avec la Direction déléguée aux actions éducatives, culturelles et sportives, permettant ainsi aux écoles de se voir attribuer des temps d'animations en fonction de leur projet sur les thématiques suivantes :

- ❖ La lecture,
- ❖ La musique,
- ❖ Les outils numériques,
- ❖ Le sport,
- ❖ Le développement durable.

Pour mener les interventions en matière de développement durable, l'Intercom s'appuie sur le personnel en interne, mais aussi et surtout sur les partenaires du territoire œuvrant à la sensibilisation des plus jeunes au développement durable.

C'est ainsi que **152 classes** du territoire (sur 207) bénéficieront d'interventions, et plus spécifiquement, pour l'éducation au développement durable (EDD), 61 classes, soit plus de **1400 élèves**, ont été retenues et vont bénéficier sur l'année scolaires 2019 – 2020 de 94 demi-journées dont 51 par partenaires.

Budget (prestations) 2019 - 2020 : env. 12 000 €

Il est prévu de réitérer cet appel à projets au cours du 2nd semestre 2020 pour l'année scolaires 2020 – 2021.

2. Une offre culturelle pour et accessible à tous

Porteur : Direction déléguée aux actions éducatives, culturelles et sportives

Elu référent : Nicolas GRAVELLE

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 2 : Développer la solidarité, le vivre-ensemble par la culture, le sport et la richesse associative
	AXE 3 : Valoriser et rendre attractif notre patrimoine et notre cadre de vie
Projet culturel de territoire	



Objectifs de Développement Durable :

Le projet culturel de territoire (cf. présentation page 6), décliné en 25 actions autour de 3 axes, représente une feuille de route qui donnera de la cohérence aux projets sur les années à venir.

L'ambition culturelle de l'Intercom Bernay Terres de Normandie repose sur le principe de l'accessibilité de tous à la culture pour l'épanouissement de chacun. C'est ainsi que tous les spectacles proposés par l'Intercom sont gratuits pour l'ensemble des spectateurs. Un spectacle gratuit a d'ailleurs été proposé au public de la journée de clôture du festival au cœur de la famille (cf. FINALITE 3 -3°). Les concerts proposés par

les écoles de musique rayonnent sur l'ensemble du territoire intercommunal, et sont gratuits et ouverts à tous les publics.

3. Concertation citoyenne

Porteur : référente citoyenneté

Elu référent : Jean Claude ROUSSELIN

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : Dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	4# Renforcer la gouvernance du territoire
-----------------------------	---	--



Objectifs de Développement Durable :

a. Le Conseil de développement (CODEV)

Mis en place dans les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants dans le cadre de la loi NOTRe « Le Conseil de Développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre ».

La mise en place de cette nouvelle forme de dialogue entre élus, citoyens, et société civile constitue une opportunité pour partager, de manière citoyenne, participative et démocratique, les grands enjeux du territoire et ainsi renouveler la confiance entre élus et citoyens.

Le Conseil de Développement est composé de citoyens bénévoles, représentants les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Les modalités de leur désignation seront fixées par l'organe délibérant de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Il a été mis en place le 18 décembre 2018, et il comporte à ce jour 41 membres, réparti en 3 collèges : économique, sociétal et personnes qualifiées.

Au cours de l'année 2019, le CODEV s'est réuni a de nombreuses reprises,

- En réunion plénière : 7 fois (4/2 ; 4/3 ; 20/5 ; 15/7 ; 2/9 ; 14/10 et 25/11)

- En réunion de Bureau : 4 fois (15 février, 1 juillet, 11 septembre et 7 octobre)
- En groupe de travail :
 - économique : 3 fois (24 mars, 5 avril, 3 mai)
 - sociétal : 6 fois (25 mars, 27 avril, 27 mai, 19 juin, 12 août, 21 octobre)
 - personnes qualifiées : 2 fois (24 avril, 19 juin)

b. La Commission Consultative des Services Publics Locaux - CCSPL

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de mettre en place d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers, par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission comprend des membres de l'assemblée délibérante et des représentants d'associations locales.

Cette commission répond aux principaux objectifs suivants :

- Moderniser la gouvernance et le management des services publics locaux, améliorer la qualité et l'efficacité des services publics,
- Placer l'usager au cœur des missions de services publics locaux, développer une culture de l'usager, mieux prendre en compte les attentes et les aspirations des usagers,
- Contribuer à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique afin d'instaurer une confiance renouvelée entre l'institution et les citoyens.

La commission examine chaque année les rapports annuels établis par les délégataires de services publics ; et ceux sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement, de collecte et de traitement des ordures ménagères ; le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ; et les rapports annuels établis par les cocontractants d'un contrat de partenariat.

Elle est consultée sur tout projet de délégation de service public ; de création d'une régie dotée de l'autonomie financière ; de partenariat ; ou de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement.

La CCSPL de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a été créée par délibération du 1^{er} mars 2018, et s'est réunie le 29 août 2019, avec à l'ordre du jour

- Rapport 2018 sur le prix et la qualité des services d'assainissement collectif et non collectif

FINALITE 5 : La transition vers une économie circulaire

En sensibilisant et impliquant chacun dans de nouveaux modes de vie plus responsables, en limitant nos impacts sur l'environnement et la santé humaine, tout en préservant notre qualité de vie ainsi que les conditions sociales de production.

1. Vers une agriculture plus durable et des circuits de proximité

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – service agriculture

Elu référent : Jean Jacques PREVOST

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : Dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	1# Développer l'économie du territoire
Plan TEPOS 2017 - 2020	AXE 3 : Favoriser l'approvisionnement en local et en bio	

Objectifs de Développement Durable :



Le Projet Alimentaire Territorial est un dispositif permettant de donner un cadre stratégique et opérationnel à une politique agricole et alimentaire territorialisée. L'objectif de ce dispositif est de repenser la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, de manière plus vertueuse, à la fois sur le plan économique, social et environnemental.

Le Projet Alimentaire Territorial se base sur un diagnostic partagé de la situation agricole et alimentaire du territoire. Cette première étape, très importante, permet de constituer un plan d'actions répondant aux enjeux spécifiques du territoire.

Depuis janvier 2019, des informations quantitatives et qualitatives ont été collectées, à travers un travail de synthèse bibliographique, d'enquêtes et d'ateliers de concertation. Ce travail a permis d'obtenir un état des lieux des différents maillons de la chaîne alimentaire du territoire (productions agricoles, outils de transformation, distributeurs/commerces, pratiques des consommateurs). Comme une priorité a été donnée au sujet de la restauration collective, une étude de faisabilité sur

l'approvisionnement en produits locaux et/ou bio de la restauration collective scolaire et médico-sociale a été réalisée.

Suite à l'état des lieux sur les dynamiques d'organisation et les modes d'approvisionnement de la restauration collective du territoire, aux ateliers de participation (Assises de la restauration collective durable), il est ressorti un besoin d'accompagnements spécifiques (techniques, administratifs) de la part des gestionnaires et des chefs de cuisine interrogés. Il est donc proposé de mettre en place un dispositif d'accompagnement pour la restauration collective scolaire et médico-sociale composé de deux volets :

- 1) La mise en œuvre de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité
- 2) La réduction du gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, le Département de l'Eure propose, en binôme avec la Chambre d'Agriculture, de déployer un plan d'actions orienté vers la création de partenariats durables entre maraîchers et restaurants collectifs dont la finalité sera la contractualisation. Ce projet permettrait de développer l'offre en légumes sur le territoire.

Calendrier :

Finalisation du diagnostic complet : **décembre 2019 / janvier 2020**

Rédaction de fiches actions sur l'ensemble des thématiques PAT : **Janvier/ avril 2020**

Présentation des documents COPIL, COTECH : **avril/ juin 2020**

Projet dispositif d'accompagnement des restaurants collectifs : **février 2020/décembre 2022**

Démarrage du plan « légumes » du Département de l'Eure et Chambre d'Agriculture : **novembre 2019**

Budget :

Subvention Région PNA 2019 : 15 000 €

Autofinancement (budget de fonctionnement 2019) : 15 900 €



Assises de la restauration collective durable - mai 2019

2. Economie et développement durable

Porteur : Direction déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, au développement économique et au tourisme

Elu référent : Jean Claude ROUSSELIN

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : Dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	1# Développer l'économie du territoire
-----------------------------	---	---



Objectifs de Développement Durable :

Le développement économique est une préoccupation de tous les territoires. Cependant, l'économie n'est pas forcément antinomique au développement durable. Bien au contraire, le développement durable peut être un atout pour les entreprises.

Le **26 juin 2019**, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a organisé son premier déjeuner de l'économie. Celui-ci s'est tenu au château du Blanc Buisson à Saint Pierre du Mesnil. Ce sont ainsi près de 150 entrepreneurs, acteurs du tourisme et agriculteurs du territoire qui se sont rencontrés et ont pu échanger.

A cette occasion, Pascal GADEN, JUNE PARTNERS, est venu faire une présentation aux acteurs du territoire intitulée « Développement durable, une stratégie gagnante pour mon entreprise et le territoire ? ».

Ce fut également un moment pour locaux de venir faire découvrir et productions.



des producteurs
déguster leurs

Pour terminer cet événement, une visite de l'unité de méthanisation privée, voisine du château et alimentant en chaleur celui-ci a été organisée, et suivie par une quarantaine de personnes.



3. Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Porteur : Direction déléguée aux services techniques et opérationnels – service déchets ménagers

Elu référent : Valéry BEURIOT



Objectifs de Développement Durable :

Le Programme Local de prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité territoriale, ayant la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ce document détaille, à l'échelle du territoire concerné, les objectifs de prévention des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Permanent, il est modifiable ou révisable, et doit faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué tous les 6 ans.

Le PLPDMA doit respecter l'objectif national fixé par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance verte (TECV) d'une réduction de 10 % des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) entre 2010 et 2020.

La prévention de la production des déchets consiste à mettre en place des actions visant à réduire la quantité et/ou la nocivité de ces déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des produits.

En ce qui concerne l'IBTN

En juin 2018, une délibération a été prise pour le lancement de la démarche PLPDMA. Les étapes sont les suivantes :

- Constituer une Commission d'Elaboration et de Suivi (CCES),
- Etablir le diagnostic,
- Définir les orientations stratégiques
- Mettre en place le programme d'actions.

En 2019, le budget alloué au PLPDMA n'est pas un montant fixe. En fonction des actions souhaitées, un montant est indiqué sur les lignes comptables correspondantes.

Déoulant de la démarche PLPDMA, le service déchets ménagers a proposé en 2019 différentes animations sur le territoire.

Animations auprès des scolaires :

Parce que les enfants sont un vecteur important d'informations et de changements de pratiques, l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'évertue à mener des animations auprès des scolaires. Ainsi, le service déchets ménagers à mener les animations suivantes :

- ✓ ECOFOLIO (papier) : 4 classes du territoire
- ✓ Tri Sélectif : 3 classes du territoire, 1 classe ULIS au collège Marie Curie de Bernay, 1 centre de loisirs à Nassandres sur Risle
- ✓ Sur le compostage : 2 classes
- ✓ Sur le gaspillage alimentaire : 1 restaurant scolaire lycée Clément Ader

Manifestations :

Pour que le message soit également distribué au plus grand nombre, des manifestations grand public ont été organisées :

- Résidence Serge Desson « Défi Assiette vide »
- Visite du Centre de Tri à Pont Audemer : 21 agents de la ville de Beaumont le Roger
- Atelier Compostage « 1, 2, 3 jardin » au CCRIL
- Festival de la Famille : animation sur le gaspillage alimentaire
- Nettoyons notre village, Commune de Grosley sur Risle, deux ½ journées enfants et adultes : collecte des déchets sur la commune et animation sur le tri

- Nettoyons la Nature avec la Maison des Enfants à Thibouville : collecte des déchets et animation sur le tri
- SERD 2019 « Semaine Européenne de Réduction des Déchets » : animations sur le tri, compostage, gaspillage alimentaire, bar à eau, créer ses produits cosmétiques, nettoyeurs, ..
- Journée de l'environnement avec l'entreprise SCHNEIDER : animation sur le tri, compostage



Autres actions :

- Dotation du territoire de l'ex communauté de communes du canton de Broglie en Bacs jaunes
- Achat d'Ecocup et de carafes pour la Direction déléguée aux actions éducatives, culturelles et sportives
- Mise en place des corbeilles bleues pour le tri des papiers sur l'ensemble des services de l'IBTN
- Convention avec la Région Normandie dans le cadre de l'opération « Les Léopards du tri » de bénéficier d'un binôme de services civiques

Prévisions 2020 :

- Animations sur l'extension des consignes de tri
- Animations sur le compostage
- Animations sur les fibreux
- Animations sur le gaspillage alimentaire
- Participation au projet API « Mon restaurant Eco Responsable »
- Dotation en corbeilles bleues du CIAS
- Etude de faisabilité de la Tarification Incitative
- SERD2020, Défi assiettes vides, diverses manifestations, ...

Une collectivité qui se veut plus vertueuse dans ses pratiques internes

1. Cit'ergie : pour une collectivité exemplaire

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture – service Transition énergétique

Elu référent : Lionel PREVOST

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 3 : affirmer et mettre en œuvre une politique de développement durable : le TEPOS
Projet 100 % EnR en 2040		

Objectifs de Développement Durable :



L'Intercom va déployer une palette de mesures pour diminuer ses consommations énergétiques ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre sur son propre patrimoine (bâtiments, véhicules, espaces verts, voiries, ...) et concernant l'exercice de ses compétences.

L'Intercom souhaite montrer l'exemple en mettant en œuvre des actions concrètes en matière de sobriété énergétique au quotidien (régulation du chauffage, optimisation de l'éclairage, diminution des consommations d'eau,...) mais aussi, en étudiant toutes les solutions pertinentes pour réduire l'empreinte carbone et la consommation énergétique de son patrimoine et ses activités (isolation thermique, système de chauffage à partir d'énergie renouvelable, utilisation de matériaux naturels et locaux pour la construction, promotion des filières alimentaires locales respectueuses de l'environnement,...). Cette démarche est conduite dans le cadre du programme « Cit'ergie » qui est un référentiel européen de labellisation des collectivités exemplaires en matière sobriété énergétique et qui est financé par l'ADEME.

La démarche Cit'ergie, menée avec un conseiller Cit'ergie, démarre par un audit des pratiques et fonctionnements de la Collectivité, puis par la définition d'un plan d'actions (1 an). Un suivi et une évaluation sont conduits chaque année, et le label réévalué tous les 4 ans.

Pour 2019, les résultats du 1^{er} audit ont démontré l'engagement de la collectivité dans des pratiques de développement durable et vont permettre à l'Intercom d'obtenir le label Cap Citergie dès cette année.

Calendrier :

Audit et élaboration du plan d'action : septembre 2018 à octobre 2019

Approbation du plan d'actions par le Conseil Communautaire et demande de labellisation Cap Citergie : 14 novembre 2019.

Réunion de la Commission Nationale du Label Cit'ergie du 20/11 : attribution du label « Cap Cit'ergie » à l'Intercom



Budget :

Dépenses (conseiller Cit'ergie) : 35 035 €

Subvention ADEME (70%) : 24 525 €

Autofinancement : 10 510 €

2. Comité interservices développement durable

Porteur : Direction déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture

Elu référent : Lionel PREVOST / Jean-Claude ROUSSELIN

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 3 : affirmer et mettre en œuvre une politique de développement durable : le TEPOS
Projet 100% EnR en 2040 Cit'ergie		



Objectifs de Développement Durable :

Né de la nécessité d'une transversalité pour la mise en œuvre d'une politique de développement durable, et plus particulièrement la démarche Cit'ergie, le Comité Interservices Développement durable a vocation à :

- Sensibiliser les agents de la Collectivité au développement durable
- Mettre en place des actions d'animation
- Regarder sous l'angle développement durable les actions menées par les services

Parmi les actions 2019 :

- **Récupération des outils d'écriture usagés**

L'association Neurofibromatoses et Recklinghausen récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent ainsi collecté permet de financer la lutte contre les neurofibromatoses. Tous les stylos (à l'exception des crayons de couleurs et colle) peuvent être collectés : stylos à bille, feutres, porte mines, effaceurs, marqueurs, stabilos, tipex.



Sur proposition des membres du comité, des boîtes (créées par les services) ont été installées courant 2018 sur plusieurs sites de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.



N'hésitez pas venir y déposer vos outils usagés !

- **Ecogeste du mois :**

Depuis octobre 2018, chaque mois, un écogeste est proposé aux agents à travers la lettre interne, par exemple :

- Je limite l'envoi et la taille des mails (février 2019)
- Je baisse le chauffage et je mets un pull (mars 2019)
- Je trie le papier même au bureau (août 2019) – en lien avec le déploiement des poubelles bleues de récupération du papier dans les bureaux (cf. FINALITE 5 – 3°)
- ...

L'éco-geste du mois.



Lettre interne de juin 2019

3. Label « Qualité tourisme » et développement durable

Porteur : Office de Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Elu référent : Marie Françoise LECLERC

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 2 : Développer et structurer le tourisme
Marque Qualité Tourisme		



Objectifs de Développement Durable :

L'Office de Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagé dans la démarche « Qualité Tourisme », avec la signature de la charte d'Engagements Durables 2019. Les agents de l'Office de Tourisme se sont ainsi engagés à mettre en place plusieurs écogestes (cf. charte).

De plus, pour 2020, l'Office de tourisme a pour projet de créer et mettre à disposition 2 toilettes à litière bio maîtrisée mobiles. L'un sera destiné à être mis sur les lieux de manifestations organisées par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, l'autre sur la voie verte au Bec Hellouin. Ils seront conçus et réalisés par l'IME de Beaumesnil.

Planning :

Réalisation : 1^{er} trimestre 2020

Réception : 2^e trimestre 2020

Budget : 433,50 € pour 1 toilette sèche



4. Dématérialisation des Conseils communautaires

Porteur : responsable assemblées et démarche qualité

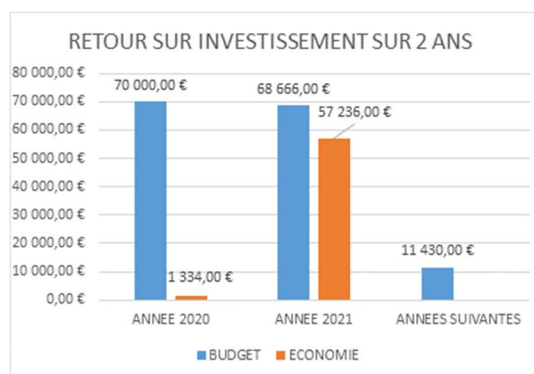
Elu référent : Jean-Claude ROUSSELIN



Objectifs de Développement Durable :

Pour réduire l'impact sur l'environnement de l'édition, l'envoi et recyclage / destruction des dossiers des Conseils communautaires, il est proposé aux Conseillers communautaires de télécharger leurs documents. Ceci nécessite l'adhésion des élus.

Pour aller plus loin, en 2020, des tablettes seront acquises par l'Intercom pour les mettre à disposition des élus du Conseil Communautaire, lesquels ne recevront donc plus les projets de délibérations au format papier.



Source : service informatique

5. Moyens et procédures des ressources humaines

Porteur : Direction des ressources humaines

Elu référent : Jean-Claude ROUSSELIN



Objectifs de Développement Durable :

La Direction des ressources humaines a développé des outils visant à réduire les impacts environnementaux. Ainsi, les actions suivantes ont été mises en place.

a. La dématérialisation de la gestion des dossiers agents

Pour réduire l'impact sur l'environnement de l'édition, l'envoi, archivage des demandes de congés, celles-ci sont dorénavant dématérialisées. En 2020, les demandes de formations ainsi que les entretiens professionnels annuels (EPA) devraient également être réalisés de manière dématérialisée.

b. Le télétravail

Après une phase d'expérimentation en 2018, le télétravail est proposé, depuis 2019, aux agents du Comité de Direction étendu élargi, à raison d'un jour/semaine. Une réflexion pour une deuxième journée doit avoir lieu en 2020.

c. La mobilité

Outre la plateforme MOBISTAGE du CNFPT, une réflexion est menée pour développer la mise en relation des agents qui partent en formation à la même date et au même endroit (ce qui arrive régulièrement).

Parmi les formations projetées en 2020, on peut noter de développer les compétences au sein de la collectivité par la mise en place de formations « écoresponsables » : l'éco conduite, l'utilisation des véhicules/vélos électriques ; ainsi que la mise en place de formations en internes limitant ainsi le déplacement des agents.

De plus, en accord avec son responsable, les agents peuvent définir un planning hebdomadaire de 35h, 37h, 38h ou 39h ; et ainsi optimiser les déplacements et renforcer la qualité de vie au travail (QVT).

Une réflexion sera également menée en 2020 pour la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo.

6. Une flotte de véhicules plus propres

Porteur : responsable pilotage et optimisation de la gestion

Accompagné du service transition énergétique

Elu référent : Jean-Claude ROUSSELIN

Documents de référence :

Projet de Territoire	AXE 4 : dynamiser une économie diversifiée, équilibrée, durable et inventive	Thème 3 : affirmer et mettre en œuvre une politique de développement durable : le TEPOS
Projet TEPOS Plan 2017 - 2020	AXE 1 : Développer les transports durables	Action 3 : véhicules bas carbone – étude et évolution de la flotte de la collectivité



Objectifs de Développement Durable :

Le secteur des transports routiers étant à l'origine d'environ 32% des émissions de GES du territoire, l'Intercom Bernay Terres de Normandie veut s'engager dans une politique volontariste permettant d'atteindre rapidement les objectifs de la loi TEPCV de déploiement et d'acquisition de véhicules à faibles émissions au sein des collectivités.

Ainsi, dans le plan d'action TEPOS 2017 – 2020, l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagée à :

1. **Réaliser une étude** du parc de véhicules : état des lieux ; étude des meilleures solutions techniques et économiques, selon le type de véhicules, les sites, les usages... puis élaboration d'un plan d'actions pour atteindre les objectifs suivants :
 - Optimiser la flotte de véhicules, leur disponibilité et leur affectation sur les différents sites de travail.
 - Véhicules légers, qu'ils soient acquis ou en location : 20 % du parc composé de véhicules dits « à faibles émissions » en 2025 ; 50 % en 2030 et 100 % en 2050.

- Véhicules lourds et autobus / autocars : tenue des objectifs de la loi de transition énergétique, quel que soit la quantité de véhicules.
2. Mener des **formations** à destination des agents à **l'écoconduite** (priorité aux agents parcourant de grandes distances)
 3. **Acquisition progressive de véhicules à faibles émissions**, et équipements nécessaires à leur utilisation, selon préconisations issues de l'étude

L'étude a été initiée en 2017 (en régie) en vue de l'élaboration d'un plan d'achat / renouvellement.

Aujourd'hui, l'Intercom compte 4 véhicules électriques dans sa flotte.

7. Vers une charte « événements écoresponsables »

A l'occasion d'événements organisés par les différents services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, des initiatives en faveur du développement durables ont été mises en œuvre. On peut citer par exemple le triathlon des écoles, organisé par la Direction déléguée aux actions éducatives, culturelles et sportives (juin 2019), avec un goûter qui tend vers le 0 déchet, uniquement avec des produits locaux pour faire découvrir les saveurs du territoire aux enfants et à leurs accompagnants. Certains élèves se sont rendu sur le site à vélo.



Pour aller plus loin, les services de l'Intercom Bernay terres de Normandie travailleront dès 2020 à l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques dans la conception et l'organisation des événements de la collectivité, puis auprès des acteurs du territoire.